LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON

N° 504 / 3,50 €

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

GENVER/ JANVIER 2006



PÊCHE
CABOTAGE
LITTORAL
POLLUTION

LE POINT SUR LA MER EN BRETAGNE

B 92009 - 504 - F: 3,50 €
3 789200 903508 05040

Le PB vous souhaite une **BLOAVEZH MAT**

L'invité du « Peuple breton »

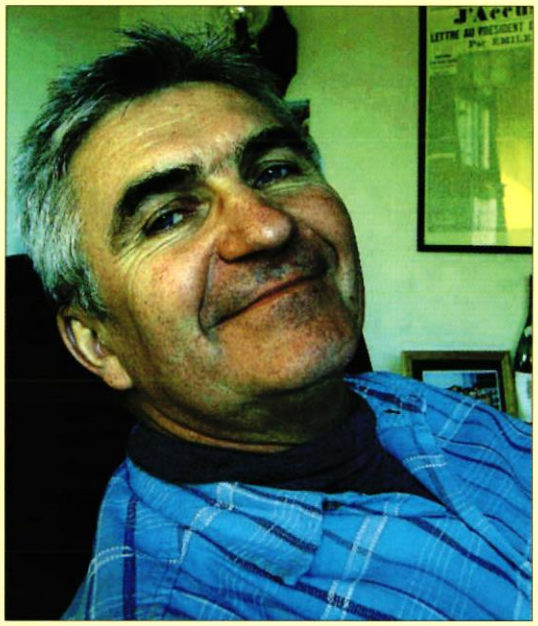
La volonté du développement maritime breton

Lorsqu'on est né, comme moi, sur le marais briéron près de Saint-Nazaire, lorsque la vie conduit à rencontrer la mer et les ports, à observer les questions liées à la circulation des marchandises, le territoire devient un socle dans lequel la dimension européenne est incontournable et les questions environnementales ne manquent pas de se poser, tant ces éléments sont à mes yeux politiquement indissociables.

J'ai été docker sur le port de Saint-Nazaire de 1970 à 2003. J'ai occupé des responsabilités syndicales, mon expérience m'a amené à confronter idées et réalités dans les échanges marchands et la mondialisation de l'économie. J'ai vite compris que les ports, les travailleurs, les régions portuaires avaient besoin d'un syndicalisme qui dépasse le strict champ corporatiste et amène à la fois qualité de service et fiabilité afin de fidéliser les clients dans un domaine où la concurrence est féroce.

Bien évidemment les problématiques portuaires ont toujours été au cœur de mes préoccupations syndicales : vouloir associer les conditions de salaires et de travail, ainsi que la formation des hommes, passe par un regard sur le développement des ports et sur le rôle de l'État, parfois profondément discriminatoire entre ports et régions. Ainsi, notre « port autonome » de Nantes–Saint-Nazaire n'a d'autonomie que le nom, puisqu'il est régi par la direction des Ports située à Paris et placé sous l'autorité de l'État qui nomme les directeurs en Conseil des ministres et laisse aux régions un « petit siège » dans les conseils d'administration... Pourtant, la Bretagne est intimement, géographiquement et culturellement, liée à la mer : c'est une terre de marins, et le commerce maritime accompagne les grands moments de son histoire, mais aujourd'hui le potentiel des ports bretons est fortement sous-utilisé.

En premier lieu, les dessertes ferroviaires et les connexions maritimes placent les ports bretons loin des grands axes de développement que sont les ports du *range* Nord (du Havre à Rotterdam), où le gigantisme des ports et de leurs capacités nautiques attire une concentration des marchandises et entraîne des moyens dont ne sont pas pourvus les ports bretons, de



D.R.

Brest à Montoir-de-Bretagne. Or notre façade maritime est riche, ses atouts humains sont forts, le transport maritime croît sans cesse avec la conteneurisation, ou le transport par unité de charge, les remorques routières, alors qu'on arrive à la saturation du transport routier, dangereux et polluant, sur des distances de plus en plus longues. Seule l'Europe peut et doit s'opposer à la faiblesse des États-nations qui cèdent au lobby routier. Soulager les routes et utiliser les ports comme recours écologique et économique aux risques majeurs pour l'environnement est un combat politique et citoyen que nous devons tous mener.

Il y a des solutions. Outre le transport ferroviaire, elles se déclinent ainsi : le cabotage maritime intra-européen est inexistant, il doit naître et se développer ; les connexions aux grands ports transocéaniques doivent s'accentuer ; les projets d'autoroutes de la mer, comme continuité d'un aménagement de l'espace terrestre européen devenu trop étroit, doivent être soutenus et voir le jour très rapidement. Les ports bretons – tous les ports bretons – ont intérêt à se battre pour que ces objectifs soient politiquement pris en compte.

Le port le plus important, avec plus de 30 millions de tonnes de trafic, de notre façade atlantique, Nantes–Saint-Nazaire, souffre de plusieurs handicaps, dont ceux du manque d'autonomie et le fait d'être lié aux Pays-de-la-Loire et non à cette région Bretagne qui pourrait former, avec l'ensemble de ses ports, un axe politique de premier ordre en Europe. Bien entendu, cette opinion est minoritaire, voire taboue, dans le microcosme politique et institutionnel des Pays-de-la-Loire... Faut-il pour autant éluder les vraies questions, le vrai débat ? Les coopérations interrégionales sont utiles, mais les questions principales sont surtout de bien identifier les besoins, de trouver les porteurs de projets, pour désenclaver les ports bretons qui sont exclus des corridors de transport du fret européen. Je le redis : le cabotage maritime, les lignes de *feedering*, les connexions ferroviaires pour le fret sont de vraies réponses politiques et environnementales, et la Bretagne maritime est le lieu le mieux placé pour régler ces questions sociétales insolubles dans le jacobinisme et le système centralisé dans lequel nous sommes enfermés.

L'Europe doit, pour cela, fédérer de vraies régions historiques ayant une puissance économique et une volonté partagée par les populations.

Gilles Denigot

conseiller municipal et communautaire à Saint-Nazaire président-conseiller de la Coordination nationale des travailleurs portuaires et assimilés (CNTPA)

Souscription permanente

4 894 € en une année de générosité. Merci à tous, chers et fidèles lecteurs. Grâce à cette aide permanente nous pouvons améliorer votre magazine. Et encouragés par vous, nous allons continuer.

Liste des donateurs de décembre

Carré Michel, Vannes, 15 € ; Castel Guy, La Mezière, 5 € ; Colcanap François, Brest, 10 € ; Corbel Hervé, Poullan-sur-Mer, 5 € ; Coriou Yves, Houeille, 5 € ; Couedel Marcel, Loudéac, 20 € ; Favereau Francis, Guingamp, 3 € ; Fravalo Loïc, Nantes, 20 € ; Gaborit Philippe, Saint-Herblain, 5 € ; Goupil Didier, Sarzeau, 5 € ; Guillou Yves, Saint-Brieuc, 10 € ; James Clives, Wale (GB), 10 € ; Jolois Bernard, Gambais, 5 € ; Joncour Yann, Saint-Nazaire, 10 € ; Laporte Pascal, Plérin, 10 € ; Laquittant Jean-Luc, Redon, 5 € ; Le Borgne Armel, Sainte-Brigitte, 3 € ; Le Cocq Loig, Guichen, 20 € ; Le Corre Emmanuel, Bégard, 5 € ; Le Gars Naïg, Quimper, 10 € ; Le Guillou Pierre, Dammartin-en-Goële, 10 € ; Le Quéau Jean-René, Plouézoc'h, 5 € ; Leos Claude, Concarneau, 5 € ; Leost Pierre, Le Havre Mont Gaillard, 5 € ; Mary Céline, Carnac, 5 € ; Ollivier Henry-Yvon, Plouha, 5 € ; Pellen Christian, Nantes, 20 € ; Peresse Jean-Michel, Rennes, 10 € ; Postic Michel, La Norville, 10 € ; Richard René-Emmanuel, Montfermeil, 20 €.

Total mois : 276 €. Total année 2005 : 4 894 €.

Sommaire

EN CE DÉBUT d'année, je viens vous présenter les vœux du PB. De votre PB, car ce magazine (ou ce journal, comme on voudra), est fait pour vous. Pour vous qui avez conscience du problème breton et de la nécessité d'y porter remède. Pour vous qui êtes engagés pour cela.

Engagés dans la création, la promotion et la défense de la culture bretonne, si riche et si diverse ; mais aussi menacée par l'américanisation ambiante et par le rouleau compresseur des institutions jacobines au service de la seule pensée unique. Vous savez que le PB, par ses articles et par ses pages culturelles – qui ne sont jamais un renfermement, comme veulent le faire croire nos adversaires – et par l'écho qu'il donne, en français et en breton, à vos actions et à vos revendications, est votre meilleur allié. Puissiez-vous en 2006 être plus nombreux encore à rejoindre le groupe des militants culturels qui nous lisent...

Engagés aussi politiquement. A l'Union démocratique bretonne, bien sûr et d'abord, puisque entre le PB et l'UDB, nous venons de célébrer 41 années d'alliance. Mais nos lecteurs passionnés de la chose politique bretonne n'ont pas manqué non plus de remarquer que cette alliance n'empêche pas, au contraire, le PB d'être ouvert à la diversité des courants et des opinions de ceux qui défendent une certaine idée de la Bretagne et de son avenir. La cohorte, sans cesse renouvelée, de nos invités est là pour témoigner de l'ouverture du PB. N'hésitez pas à profiter de cet organe de presse peu commun (haï de ses ennemis à cause de cela : ils seraient si heureux si nous étions sectaires et passéistes – comme la plupart d'entre eux, soit dit en passant). Nous ferons, en 2006 plus encore que l'an dernier, tout ce que nous pourrons pour mériter votre fidélité.



Ronan Leprohon

4. Courrier des lecteurs

6. Iffig

7. Action de nos élus

16. Nono

17.  **Gi ar C'horr**

18. Rapa-Nui

19. Levrioù brezhonek

20. Leurre de vérité

32. Concours de dessin

33. PB Services

34. La page du PB

Éditorial

5.  **Ronan Divard** La bataille de l'Histoire

Spécial mer

8. Janick Moriceau : une charte pour le littoral

9. Brest contre les pollueurs

10. Les autoroutes de la mer

11.

12. La CRPM en Bretagne

13.

14. La pêche : avenir ?

15.

24. Ils font le PB...

25. La Bretagne sur Internet

International

21. Kosovo

22.

23.  **Sahara**

Un jour avec...

26. **Moya**

27. **Brennan** 

CD

28. Musique de Celtie

29. Selaouit

Livres

30. Le livre du mois

31. Autres ouvrages

Le crédit-photo de couverture : Mikaël Legrand

Notre magazine paraît dans les premiers jours du mois.

Peuple breton – Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU

Votre courrier

Le PB en retard

« Le 12 décembre le PB n'est toujours pas arrivé à Gonesse. En octobre, il est arrivé le 16. En novembre, le 10 ! Je suis abonné à d'autres revues expédiées d'autres régions que la mienne et qui me parviennent dans un délai raisonnable (par exemple *Alternatives économiques* depuis la Bourgogne). Il semble donc que le PB soit victime d'un traitement particulier, tout au moins à son arrivée en région parisienne.

Cette question n'est pas du ressort de mon bureau de poste qui, apparemment, traite le PB quand il y arrive. Le regroupement de ce type de courrier pour mon secteur semble être situé au Bourget, là où arrive aussi *AE* que je reçois en début de mois. Mais, peut-être suis-je le seul à me plaindre (…) »

Y.F.,
Gonesse (95)

Oh, non ! Vous n'êtes pas le seul. Nous évoquions en page 5 du dernier PB, le sabotage dont notre (?) distribution est l'objet. Nous réfléchissons au moyen d'allonger les délais de notre fabrication (hélas) pour compenser les délais d'acheminement et vous permettre de recevoir votre magazine en début de mois, comme nous le souhaiterions.

Oui à Guyonvarc'h, non au Parti québécois

« Quoi de meilleur qu'un bon PB pour recevoir des nouvelles fraîches de la douce Bretagne ? Rien, je vous l'assure. C'est toujours avec le même plaisir (…) que je dévore vos pages rendues encore plus vivantes et plus faciles à lire avec l'apparition de la couleur. (…)

Je soutiens pleinement la politique de l'UDB (…) et je suis d'autant plus fier d'être représenté au conseil régional par trois de vos élus dont je salue le travail acharné, le dévouement exemplaire et la virulence intarissable pour [dénoncer] cet État jacobin d'un autre âge. J'apprécie surtout la personnalité de Kristian Guyonvarc'h qui fait honneur à la Bretagne par son action et son combat. Notre pays manque par trop d'hommes de sa trempe. (…)

Par contre, son article sur le congrès du Parti québécois (n° 500 du PB) m'a fortement agacé. Je connais la position de l'UDB quant à la question de la souveraineté du Québec qui demeure trop compliquée (…) pour être réellement cernée au cours d'un voyage, surtout lorsqu'on est invité par le Bloc québécois. En effet, si le Québec est « un sacré bol d'air frais » (surtout quand on vient de cette France où on est asphyxié dès sa naissance), dire que nous formerons un pays indépendant avant 2010 est aller bien vite en besogne, d'autant plus que les promesses électorales ahurissantes et *encor'ben drol'* de vos amis péquistes ne feront jamais l'unanimité puisque, comme les Libéraux (que vous dénoncez à juste titre), ils sont plongés dans des magouilles politico-financières de premier ordre (…) »

Stéphane Rivalland,
Montréal (Québec)

N'ayons pas peur des mots

« (…) Pas plus que nous ne devons avoir peur du plombier polonais, n'ayons pas peur des mots tel que « Bretagne ». Lorsque qu'il est employé dans le [mouvement] militant breton, on se croit obligé pour en définir le périmètre avec certitude, d'y associer « historique », par opposition à la région administrative Bretagne.

N'est ce pas ainsi calquer et cautionner cette région administrative sur la Bretagne qui elle est formée de ladite région **et** du département de la Loire-Atlantique, autre entité administrative franchouillarde.

La Bretagne (réelle) se nomme donc **Bretagne**, point barre. L'adjectif « historique » est tout à fait superflu. Il a de plus un sens passéiste défavorable à l'image d'avenir qu'a notre pays. Par ailleurs, ce terme est ambigu, inexact, voire dangereux, dans la mesure où le territoire a varié dans l'histoire d'en deçà la Vilaine jusqu'à la Sarthe. Le premier espace pouvant justifier la région actuelle, le second, un grand Ouest. Plus d'un opposant à la réunification y a déjà pensé…

Par ailleurs, parle-t-on de la Bretagne géographique, économique ? Non, mais il y a bien une géographie, une économie, comme il y a une histoire de la Bretagne.

À l'inverse, l'adjectif « administrative » me semble indispensable et pertinent quand il s'agit de désigner la « région croupion », fruit d'un découpage technocratique plus que politique (…) Par conséquent, dans le langage courant, il importe d'opposer la Bretagne administrative à la Bretagne. Ce sont ces termes, simples et basiques qui doivent être généralisés et notamment employés par le PB.

Ainsi donc on n'apprendrait plus aux petits écoliers : « La Bretagne a formé à la Révolution cinq départements, la Loire-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, le Morbihan et le Finistère », tel qu'on me l'a appris, à l'école primaire (…) à Ancenis, sur les bords de la Loire (là où les paysans disaient « Il fait beau sur la France » quand le soleil brillait sur l'Anjou voisin). Par contre, si les programmes le permettent encore, les élèves pourront désormais apprendre que la Bretagne a formé la « région administrative Bretagne » **et** le département de la Loire-Atlantique (provisoirement). C'est plus simple et ça peut éviter les coups de règle sur les doigts (…) »

Luc Dupont,
Nantes (44)

L'ANPE - Brest et les annonces bilingues français-breton

Un second carton jaune !

La directrice de l'agence ANPE de Brest-Siam s'étant signalée par son refus de diffuser des annonces rédigées en français et en breton pour des emplois proposés par *Diwan*, l'Union démocratique bretonne avait organisé le 28 octobre un rassemblement devant l'agence concernée pour protester contre cette mesure insultante.

Voici qu'à son tour, le directeur de l'agence Brest-Observatoire de l'ANPE se refuse à passer une annonce bilingue émanant de la radio *Arvorig FM* pour recruter deux animateurs !

Ce sont toujours les mêmes arguties juridiques qui sont mises en avant (article 2 de la Constitution et loi « Toubon »). Cela n'a strictement aucun sens. Les annonces en cause respectent la loi. Elles sont en effet compréhensibles de tous puisqu'elles sont justement bilingues. Si ces textes imposent l'usage du français, ils n'interdisent en aucune manière l'emploi en plus d'une autre langue. Ils précisent même, s'agissant des langues régionales, qu'ils « ne s'opposent pas à leur usage ».

Il est choquant de constater que l'ANPE, dont les agences brestoises jouent les cerbères de textes juridiques qu'elles interprètent abusivement lorsqu'il s'agit du breton, s'autorisent sans vergogne à enfreindre la loi quand il s'agit de l'anglais. L'ANPE passe ainsi des annonces rédigées principalement en anglais et sans traduction en français. Cette pratique est, elle, illégale et en totale infraction avec la loi « Toubon » !

L'UDB considère que l'animosité jacobine manifestée contre l'emploi du breton par l'ANPE est purement politique. Un employeur qui souhaite recruter un bretonnant en Bretagne, en employant le breton en plus du français, n'aurait donc pas la possibilité de le faire à Brest ! De qui se moque-t-on ?

Union démocratique bretonne



Photo R. Leprohon

La bataille pour l'Histoire ne fait que commencer

La décision de l'Assemblée de confirmer l'article 4 de la loi du 23 février 2005 stipulant que « les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord » suscite une vague considérable d'émotion et de protestations. L'UDB, en accord avec ses valeurs et fidèle à son histoire anticolonialiste, s'est associée à ce mouvement. Cette loi, inspirée par des éléments proches de l'extrême droite, permettra désormais aux revanchards et nostalgiques des colonies d'intervenir contre les manuels scolaires, voire les enseignants qui ne respecteraient pas l'article 4. Elle ne peut qu'accentuer la tendance à réhabiliter les extrémistes de l'Algérie française. Les monuments honorant les activistes, dont Degueldre, le chef des commandos *Delta* de l'OAS, se multiplient. Un carrefour de Toulon a reçu le nom de Raoul Salan, le chef des putschistes de l'OAS !

Cet article est également un encouragement aux populistes qui souhaitent flatter les fractions revanchardes des rapatriés en mettant sur pied les institutions *ad hoc*. L'inénarrable socialiste *(sic)* George Frêche, qui va créer un « musée de la France en Algérie » pour rendre « hommage à ce que les Français ont fait là-bas » a ainsi osé déclarer : « Rien à foutre des commentaires d'universitaires trous-du-cul. On les sifflera quand on les sollicitera. »

C'est dire si l'actuelle levée de boucliers sur cette question sensible est légitime. On aimerait toutefois que les historiens manifestent le même esprit critique sur l'occultation complète de l'histoire des peuples de l'Hexagone. Lorsqu'on lit, dans la pétition initiée par la Ligue des droits de l'homme avec des historiens, qu'il faut abroger une loi qui ampute « le passé des millions d'habitants de ce pays, nationaux ou étrangers, qui ne se reconnaissent pas dans cette déformation unilatérale de l'histoire », on se demande pourquoi cette louable préoccupation n'a pas une portée plus universelle.

L'histoire, telle qu'elle est enseignée jusqu'au lycée, est avant tout, et depuis toujours dans la tradition scolaire française, un instrument de formatage des esprits, un outil de création d'un champ de références communes. Il s'agit, aujourd'hui comme hier, de fabriquer à la chaîne des Français standard, bardés de certitudes. L'histoire officielle « nationale » n'est que la longue saga des pouvoirs qui se sont succédé dans un espace instable d'Europe occidentale que l'on présente de manière largement anachronique comme une France existant de toute éternité. Dans cette logique nationaliste, la Bretagne n'a aucune place. Les programmes officiels concèdent simplement que l'histoire régionale pourrait venir à l'appui de l'histoire nationale. Compte tenu de la densité des programmes officiels, et, il faut bien le dire, du conformisme et de l'ignorance de nombre d'enseignants, cette faculté est fort peu utilisée.

Les associations d'outre-mer ont réussi à égratigner sérieusement la légende napoléonienne en rappelant qu'eux aussi avaient le droit au respect de leur histoire. Qu'attendons-nous, Bretons, pour exiger que notre histoire cesse d'être méprisée ? La volonté d'effacement de nos langues – breton et gallo – est considérée à juste titre comme insupportable. L'occultation de notre histoire ne l'est pas moins. Comme le souligne Bernard Jestin, directeur de l'Institut culturel de Bretagne, « un peuple qui ne connaîtrait pas son histoire est un arbre dont on aurait sectionné les racines : il meurt. » La bataille pour l'Histoire ne fait que commencer.

Ronan Divard
porte-parole de
l'Union démocratique bretonne



Iffig

– A appris par un quotidien « oueston » qu'une inénarrable jacobine, que beaucoup reconnaîtront, soutiendrait un groupe de quelques élus (ceux de 11 communes sur 130 contactées) qui ne voudraient pas de breton sur leurs panneaux de signalisation, au nom des traditions du pays gallo !

– se dit que 11 sur 130, ce n'est pas un franc succès ;

– est amusé de penser que ces braves élus locaux (dont on n'avait pas jusqu'ici beaucoup vu les actions en faveur du gallo) sont soutenus par des gens qui ne reconnaissent pas la Loire-Atlantique (terre de culture gallo) comme bretonne… On a les alliés qu'on peut !

O

– A vu qu'à Paris, en novembre dernier, la Commission des questions juridiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) avait procédé à une audition des États membres qui n'avaient pas ratifié ou même signé la Convention cadre sur les Minorités nationales qui est entrée en vigueur dans 38 États européens. Seules la France, la principauté de Monaco (dont on connaît l'indépendance vis-à-vis de Paris) et la Turquie (qui, comme chacun sait, est un modèle de démocratie) n'ont pas encore signé ce traité ! On a les amis qu'on peut !

O

– Sait et apprécie qu'en France le racisme soit condamné… Mais il a retrouvé un ancien numéro de *Charogne-Hebdo* où on lisait en octobre 1998 : « Les aborigènes vont pouvoir parler leur patois, pardon, leur langue, sans se faire rire au nez. Et peut-être même garder leur accent c'est-à-dire leur béret et leurs sabots. (…) Maintenant que le bulldozer jacobin a laminé et éradiqué les pagnolades et les bécassinades, on peut élever les trois douzaines de couillons qui parlent encore leur pataquès (pardon : langue) au rang de patrimoine national et leur apposer un label fermier. » On a la littérature qu'on peut !

EN VUE CES TEMPS-CI



D.R.

Lors du récent débat d'orientation budgétaire au conseil régional de Bretagne, Mona Bras, élue UDB, a fait une intervention remarquée au nom de son groupe ; après avoir rappelé que son parti avait été opposé à la « déconcentralisation » Raffarin, elle a dit : *Nous savions que les lois Raffarin n'étaient pas bonnes, qu'elles complexifiaient encore davantage un capharnaüm administratif et institutionnel dans lequel la plupart des 500 000 élus locaux ne se retrouvent pas et ne se reconnaissent pas. Les ingrédients du millefeuille étaient rendus encore plus indigestes. De ce fait, c'était un mauvais coup porté à la démocratie.*

Puis elle a insisté : *Ces lois, disions-nous, ne renforceraient pas la capacité d'action des Régions et pire, les transferts de charges vers les Régions ne seraient pas accompagnés des dotations correspondantes. Nos prévisions envisageaient une situation très difficile pour les finances locales, situation aggravée par la baisse continue de l'autonomie fiscale des Régions, engagée dès 1998 mais aggravée depuis 2003.*

Face à l'affichage gouvernemental en trompe-l'œil, nous étions plusieurs à dire notre inquiétude d'une recentralisation rampante. Aujourd'hui, les faits sont là, ils nous donnent malheureusement raison !

Mona Bras a ironisé *: Sur la question des désengagements de l'État, les élus UDB-GA demandent de toute urgence l'établissement d'un service civique obligatoire pour les membres du gouvernement Villepin, afin de leur apprendre la différence entre décentralisation solidaire et déconcentration libérale !*



D.R.

Dans son dossier de rentrée scolaire 2005, l'association *Div Yezh* pointait du doigt le manque de considération et d'anticipation pour l'enseignement de la langue bretonne dans le département d'Ille-et-Vilaine, dénonçant le fait que l'Inspection n'avait demandé que deux enseignants bilingues au Centre de formation alors que plusieurs classes s'étaient retrouvées, l'année précédente, sans enseignants bilingues pendant des périodes allant de quelques jours à un trimestre !

Cela a été le cas notamment à Saint-Malo, où une trentaine d'enfants suivent l'enseignement bilingue depuis septembre 2000. Rien de mieux pour décourager les parents, voire les enseignants, les plus motivés…

On ne peut donc que saluer le dévouement et la compétence des maîtres et la détermination des parents. Le bureau de *Div Yezh* présidé par Thierry Lafferrière (photo) assisté de Loïc Josse, Annie Chapron et Véronique Marin, vient de lancer une campagne de « recrutement » destinée à assurer la pérennité de cette filière d'enseignement sur Saint-Malo. Ils peuvent compter sur l'UDB.

Nos élus régionaux : dix-huit mois d'action



Photo D. Ramard.

Photo de famille : militants et élus de BVUS à la sortie du meeting brestois.

La liste BVUS (Bretagne verte unie et solidaire) rassemblait au premier tour de l'élection régionale de 2004 les Verts, l'UDB, la Gauche alternative, Frankiz Breizh et l'Autre gauche BNC. L'alliance du second tour a permis de faire basculer pour la première fois la Région Bretagne à gauche. BVUS est représentée au conseil régional de Bretagne par 11 élus (7 Verts, 3 UDB et 1 Gauche alternative). La liste assure trois vice-présidences, celle de Pascale Loget à l'Agenda 21, celle de Christian Guyonvarc'h à l'International et aux Affaires européennes, et celle de Janick Moriceau à la Mer.

Après la rencontre de Rennes, qui avait réuni une cinquantaine de personnes début novembre, les élus régionaux ont tenu meeting le 7 décembre à Brest, devant une centaine de participants.

« Nous respectons ici un engagement de campagne, à savoir rendre compte de notre action et écouter ! » a rappelé Mona Bras, et d'ajouter : « Les élus Verts et ceux de l'UDB-GA travaillent régulièrement ensemble, notre entente est bonne. Nous sommes plutôt à l'aise dans cette majorité. Nous travaillons, nous sommes écoutés, et je crois pouvoir dire que Jean-Yves Le Drian tient au fonctionnement durable de sa majorité. »

Les sept élus présents, Haude Le Guen, Isabelle Métayer, Janik Moriceau et Michel Balbot ; Naig Le Gars, Mona Bras et Kristian Guyonvarc'h, ont évoqué les grands axes de la politique régionale. Ils ont été unanimes pour souligner la faiblesse des moyens et compétences de la Région. « Avec un budget 2005 de 725 millions d'euro, la région ne gère que 3 % de la dépense publique en Bretagne », a rappelé Michel Balbot.

Plusieurs assistants sont intervenus pour dire leur impatience, tant sur le développement de l'enseignement du breton, que sur la politique de l'eau ou encore les OGM... Ce qui fait dire à Naig Le Gars : « Le désir de Région est fort, les attentes sont immenses, malheureusement nos pouvoirs sont limités... mais notre détermination est intacte pour une autonomie régionale complète et assumée. »

Plus de deux heures de débats n'ayant pas permis d'épuiser les sujets, un rendez-vous a été donné en 2006. Et l'exercice de démocratie participative a, pour sa part, été salué par tous.

Robert Pédron

Transfert de la gestion portuaire à la Région : l'UDB est pour

Au cours de la séance plénière du conseil régional de Bretagne, en décembre dernier, les élus UDB-Gauche alternative se sont déclarés favorables au transfert à la Région de la gestion des ports dits « d'intérêt national » de Brest, Lorient et Saint-Malo. Pour la Bretagne, les enjeux sont extrêmement importants. « Du point de vue stratégique, il est parfaitement cohérent que la Région soit pilote pour l'ensemble des modes de transports afin d'assurer leur réelle complémentarité. Nous pensons notamment au raccordement de ces ports au réseau ferré pour le fret ferroviaire » ont affirmé ces élus. Avant d'ajouter que des interrogations subsistent.

« Premièrement, ce transfert s'envisage dans un contexte de non visibilité, voire d'absence de politique maritime en France. Au fait, quel est le ministre en charge de la Mer aujourd'hui ? Le dernier connu a fait adopter le « Rif », véritable pavillon de complaisance et outil de casse des statuts sociaux des marins ».

Pour les élus UDB-GA, le dumping social actuel est humainement insupportable et, du point de vue de la sécurité, une aberration. Ils dénoncent la compagnie *Irish Ferries* qui a recruté des marins du Sud à un peu plus de 3 euro de l'heure et qui concurrence de façon déloyale la *Brittany Ferries*. « Les règles de l'Union européenne, telles qu'elles sont aujourd'hui, et l'absence d'une véritable Europe sociale, permettent hélas ces coups de canif dans la solidarité européenne » ont-ils dit.

Ils ont conclu : « Nous souhaitons également que les coopérations avec le port de Nantes–Saint-Nazaire soient intégrées dans nos réflexions et nos actions dès l'année 2006. Car ne perdons jamais de vue que, sans Nantes–Saint-Nazaire, premier port de commerce de la façade atlantique de l'Europe, le trafic des autres ports de commerce bretons, avec moins de 10 millions de tonnes, ne représente que 2 % du trafic français... ou du trafic du seul port de Rotterdam. »

R.L.

Spécial mer

La mer, une chance pour la Bretagne mais aussi une responsabilité

Plaidoyer pour une charte des espaces côtiers



D.R.

Janick Moriceau

2700 km de littoral, une zone côtière d'une biodiversité exceptionnelle, des ports naturels, des paysages : la mer est une chance pour nous, Bretons, elle est partie intégrante de notre identité. À son contact et depuis des générations, une économie maritime et surtout des trésors de savoirs se sont forgés. Mais c'est aussi une responsabilité que la Région souhaite assumer pleinement en proposant un acte d'engagement collectif pour la zone côtière : une charte des espaces côtiers, outil de débat, dotée de moyens de mise en œuvre et d'évaluation.

L'exclusion à l'œuvre

La Région Bretagne n'a pas de compétences sur sa zone côtière, pour autant elle ne pouvait rester le simple spectateur du désastre en cours. Il y a, bien sûr, les constats alarmants concernant la dégradation de l'environnement littoral et marin avec des conséquences directes sur les ressources halieutiques et sur la qualité de vie, mais il y a aussi les revers d'une économie résidentielle et touristique non maîtrisée : consommation immodérée et souvent irréversible d'espace, inflation immobilière qui rejette jeunes et personnes à revenus moyens et faibles toujours plus loin de la mer, rapport de forces qui, de fait, exclut les usages traditionnels du littoral comme la conchyliculture, la pêche ou l'agriculture. Les tensions se multiplient et c'est trop souvent devant les tribunaux que les litiges sont « réglés » en s'appuyant sur le faible rempart de la « loi Littoral ». Un dénouement gagnant contre perdant qui taille en pièces le tissu social déjà fortement mis à mal par l'afflux de nouvelles populations en zone littorale.

Un autre modèle de développement

Aujourd'hui, il nous faut faire face au paradoxe : être tout à la fois pragmatiques et réalistes face à la situation complexe en zone côtière, mais aussi avoir une vision prospective et utopique dans notre recherche d'équilibre entre exploitation et préservation du milieu naturel, dans notre recherche d'un monde plus solidaire, entre ceux qui vivent de la mer et ceux qui s'y ressourcent.

C'est un défi maritime d'un nouveau type auquel nous sommes confrontés et qui doit nous conduire à imaginer un autre développement ménageant espace et ressources, à imaginer une autre manière, non pas de se partager la mer, mais de vivre ensemble la mer, à imaginer des outils de régulation permettant de retrouver plus d'équité sociale dans la jouissance de ce qui doit rester notre bien commun, à imaginer de nouveaux outils permettant de restaurer la mixité sociale dans la zone littorale.

Une telle mutation ne peut voir le jour sans analyse des réussites et des échecs passés, sans la mobilisation de notre intelligence collective, sans restaurer les conditions de dialogue – cela passe par une meilleure connaissance des contraintes de vie et de travail de chacun –, sans engagement collectif.

Je ne doute pas des difficultés de la tâche qui nous attend, et qui doit permettre l'adoption d'une charte des espaces côtiers en 2007, mais je sais aussi que déjà, un peu partout en Bretagne, la réflexion est engagée, que des expériences sont mises en train et je sais surtout l'absolue nécessité de rompre avec le processus en cours, de construire un nouveau contrat social pour le littoral.

Janick Moriceau
vice-présidente
du conseil régional de Bretagne

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum.

Brest affole les pollueurs !

Les armateurs auraient-ils trouvé un nouveau moyen d'échapper à leurs responsabilités ? On peut se poser la question – et s'en inquiéter – au vu de trois affaires récentes de rejets illicites en mer dans le cadre desquelles des demandes ont été introduites afin de dessaisir le tribunal de Brest et faire en sorte que ces dossiers soient jugés par… la justice de l'État du pavillon des navires !



Source Marine nationale

Dégazage en mer.

Il faut dire que, depuis plusieurs années, le tribunal de grande Instance de Brest commence à leur mener la vie dure, à certains armateurs. Sous l'impulsion du procureur de la République François Nicot et de son successeur Xavier Tarabeux, une politique répressive musclée a été mise en place, consistant à dérouter régulièrement les navires pris en infraction vers Brest, à exiger le versement de cautions importantes (500 000 euro pour les plus élevées) pour les laisser reprendre la mer et à requérir lors du procès des amendes significatives, qui tendent à se rapprocher de la limite maximale prévue par la loi, soit 1 million d'euro.

Les effets de cette politique sont réels. Alors que l'on comptait 9 condamnations totalisant 457 000 euro sur la période 1996-2001, ce sont près de 35 cas de rejets illicites qui ont été traités par le TGI de Brest depuis 2002. Au total, 7,7 millions d'euro ont été récoltés sous forme de cautions et près de 4,25 millions d'euro sous forme d'amendes. De même, on observe une augmentation des pourvois en appel, tendant à montrer que le niveau des sanctions est devenu important aux yeux des armateurs.

Malgré ces résultats, la bataille de la lutte contre la pollution est encore loin d'être gagnée, car, à ce jeu du chat et de la souris, c'est presque toujours la souris qui l'emporte. Sur la période 2000-2004, plus de 750 cas de rejets illicites d'hydrocarbures ont été observés. Seuls 158 navires pollueurs ont pu être identifiés et, au final, 33 condamnations ont été rendues par la justice. Il est nécessaire dans ces conditions de changer de braquet en matière de détection des pollutions et de répression, si l'on veut venir à bout des pollutions intentionnelles, qui représentent en moyenne chaque année près de deux *Erika* à l'échelle de la planète.

Lorsqu'un navire était poursuivi, les avocats de la défense s'efforçaient jusqu'ici, généralement en vain, de contester la véracité de la pollution. Ils n'hésitaient pas pour cela à avancer des arguments souvent rocambolesques : la zone irisée de plusieurs kilomètres observée dans le sillage du navire pouvait être, selon leur inspiration, de la neige ou encore du frai de poisson ! Désormais, fini le grotesque : la parade semble de taille ! La stratégie ne consiste plus à contester la preuve de la pollution mais à remettre en cause le droit du TGI de Brest de juger ces affaires. Selon eux, la convention de Montego Bay de 1982 obligerait l'Etat riverain à suspendre ses poursuites si l'État du pavillon en a, lui aussi, engagé pour la même infraction et dans un délai de six mois après la constatation de la pollution.



Photo Pierre Morvan

Le danger de pollution sur mer est aussi causé par les navires-poubelles aux armateurs fantômes. Ici, le « Baltic trader » à quai : il défraya longtemps la chronique du Trégor-Goëlo...



Source Marine nationale

Déballastage en mer : la traînée irisée a plusieurs kilomètres de long !

L'intérêt de ce recours est double pour les pollueurs. Tout d'abord, les propriétaires de navire espèrent que la justice de l'État dont ils arborent le pavillon fera preuve de plus de clémence à leur égard que celle de l'État riverain, ce qui paraît d'autant plus probable qu'il s'agit le plus souvent d'un pavillon de complaisance. Mais surtout – et c'est la raison première d'une telle manœuvre – les armateurs s'attendent à être plus facilement relaxés, faute de preuves. La constitution de la preuve de la pollution dans le cadre de l'Organisation maritime internationale, dont est issue la convention de Montego Bay, s'avère beaucoup plus exigeante que dans le cadre du TGI de Brest, pour lequel des photographies aériennes détaillées du rejet suffisent généralement à confondre les responsables. Pour Montego Bay, la culpabilité du navire ne peut être établie qu'en fournissant au moment du procès deux échantillons concordants, l'un de la nappe de pollution et l'autre de la cargaison du navire, conditions difficiles à respecter dans la mesure où nombre de ces pollutions se produisent loin des côtes, de nuit et dans des conditions météorologiques difficiles.

Espérons que les juges brestois n'accéderont pas à ces demandes, dont un des effets les plus choquants serait d'écarter les victimes de la pollution des procédures de dommages et intérêts. Il est temps de signifier à tous les pollueurs de mer que la liberté de navigation n'est plus synonyme d'impunité et qu'ils doivent dorénavant rendre des comptes aux populations littorales et à l'environnement marin !

Julien Hay

Autoroutes de la mer et relance du cabotage :

Aujourd'hui la Bretagne ne joue qu'un rôle insignifiant dans le trafic maritime européen au regard de sa riche histoire maritime et de sa singularité géographique (ses côtes représentent plus du quart du littoral français). Pendant de nombreux siècles, la Bretagne a su profiter de cette situation exceptionnelle sur les routes du commerce international en transportant les marchandises de l'Europe méridionale – le vin, l'argent, les fruits, les épices – et celles de l'Europe du Nord — le bois, le poisson, le blé, le goudron. Les marins bretons furent, aux XVI^e^ et au XVII^e^ siècles, les premiers « rouliers des mers » des pays européens, intermédiaires indispensables entre ports du nord et ceux du sud. Ce temps est bien lointain...

Chaque année pourtant, ce sont plus de 124 millions de tonnes de marchandises qui passent devant les ports de Brest, Lorient et Saint-Nazaire, mais ces marchandises sont, pour l'essentiel, débarquées dans les grands ports du nord de l'Europe. Une partie d'entre elles reviendra par la route alimenter les centrales d'achat et les industriels de Bretagne... Alors que des États comme la Norvège, le Danemark ou l'Italie ont su maintenir une politique de la mer (à eux trois, ils contrôlent plus du quart de la flotte mondiale et la Norvège est la quatrième puissance maritime), les gouvernements français, fort peu soucieux de politique maritime, ont quasiment abandonné le cabotage, ce phénomène s'étant amplifié ces trente dernières années.

La mer, moyen naturel de communication

Il convient de rappeler que le transport par la mer est le moyen le plus économique, le plus sûr et le plus respectueux de l'environnement. En comparaison avec les moyens de transport terrestres, on observe que, à charge équivalente, le bateau présente un besoin en énergie dix fois plus faible que celui du train et cinq fois moindre que celui du camion. Il est peu tributaire des contraintes de gabarit, de hauteur ou de poids. Il n'est pas dépendant de l'état des routes et ne nécessite pas la construction de nouvelles autoroutes. Doit-on continuer à investir l'argent public dans des autoroutes terrestres pour satisfaire le lobby des transporteurs routiers et enrichir des sociétés privées alors que des voies naturelles gratuites existent, celles de la mer ? Ces autoroutes maritimes ne nécessitent aucun entretien. Même si les rémunérations et les conditions sociales étaient largement améliorées, comme cela s'impose (le coût de la main-d'œuvre a baissé de plus de 30 % en trente ans), même si les normes de sécurité étaient respectées, le différentiel en faveur du bateau demeurerait très important.



D.R.

Le cabotage a joué jadis un grand rôle dans les échanges en Bretagne. Ici, au siècle dernier, le « Guédel » d'un armement nantais qui assurait la desserte de Belle-Ile.

Une concentration inquiétante de l'activité portuaire

90 % des marchandises transitent par la mer et ce trafic croît tous les ans.... En 30 ans, le transport maritime a progressé de plus de 450 % et, selon le *Word Sea Trade Service*, on doit s'attendre à un doublement au cours de la prochaine décennie. Si le trafic évolue en volume, il se modifie également en nature. La recherche de compression des coûts passe par la massification des marchandises sur des navires géants. Le conteneur se développe à un rythme soutenu et représente aujourd'hui plus de 20 % de l'ensemble du transport. Les gros porteurs ont aujourd'hui une capacité de 8 500 conteneurs et les navires de nouvelle génération pourront en recevoir 10 000.

L'Europe draine plus du tiers du flux maritime mondial avec 1,3 milliard de tonnes, mais le trafic est essentiellement concentré dans quelques ports du nord de l'Europe : Hambourg, Anvers, Zeebrugge, Rotterdam et Le Havre. Les opérateurs privilégient logiquement les ports les mieux placés et les mieux pourvus, notamment en portiques, pour réduire au minimum le temps d'escale (au Havre, sept navires par jour doivent pouvoir ainsi être desservis). L'essor de l'usage des conteneurs impose également pour le port élu de disposer d'immenses espaces de stockage à proximité des quais et d'importantes dessertes terrestres. Cette concentration au nord de l'Europe correspond aussi à une volonté de constituer des « corridors de fret » pour écouler le plus rapidement et le plus loin possible les marchandises. Il s'agit de construire à partir de ces points de débarquement de nouvelles autoroutes, des réseaux ferrés, de s'appuyer sur les réseaux fluviaux pour irriguer toute l'Europe et, en réalité, la façonner en fonction de choix économiques dictés par les groupes du transport maritime. La notion de port évolue : naguère point de passage obligé des marchandises, il est désormais perçu et conçu comme un élément constitutif d'une chaîne complexe qui fonctionne à flux tendu.

une opportunité pour les ports bretons

Des conséquences insupportables à court terme

Cette logique de concentration a un impact considérable en termes d'aménagement du territoire, car elle entraîne un net glissement de l'industrie vers le bord de mer. C'est notamment vrai pour la sidérurgie, en dépit de la puissance de zones industrielles comme la Ruhr ou la Sarre. Le développement du trafic routier est également une conséquence de cette concentration. L'axe routier Bordeaux-Irun enregistre un flux quotidien de 9 000 à 10 000 poids lourds dont plus de la moitié ne sont qu'en transit entre l'Europe du Nord et la péninsule Ibérique. Et on s'attend à un doublement du trafic en sept ans. Une telle situation n'est plus tolérable. L'impact économique et environnemental est gigantesque et les risques d'accidents se multiplient, accidents de la circulation bien sûr, mais aussi et surtout, accidents dus aux matières dangereuses transportées.

La relance du cabotage, une urgence absolue

Le cabotage, avec l'utilisation des autoroutes maritimes, est une alternative à privilégier. Il s'agit de ramener par mer, vers les industriels et les entrepôts des centrales d'achat, les produits débarqués dans de grands ports et de diminuer ainsi considérablement le trafic routier.

La relance du cabotage est dans l'air du temps, même si elle peine à se concrétiser. En 2001 déjà, des experts maritimes membres des conseils économiques et sociaux des régions françaises de l'Arc atlantique ont émis l'idée que soit créé un « Fonds européen de garantie pour le cabotage maritime » (Fegacam) pour faciliter la création d'au moins 120 lignes régulières, assurant un flux annuel de 30 à 40 millions de tonnes de marchandises. Ce fonds garantirait le financement de la construction de navires, afin de constituer une vraie flottille de caboteurs de nouvelle génération. Il interviendrait également dans le lancement de lignes. Les échecs enregistrés par les armateurs dans la création de lignes sont en effet souvent imputables à un manque de trésorerie durant les trois premières années. Le fonds permettrait de pallier ce problème, en autorisant notamment des avances de trésorerie pendant dix ans.

Le cabotage, outil du développement régional et de l'interrégionalité européenne

La décision de l'État de transférer la gestion des principaux ports dits « d'intérêt national » vers les régions à partir de 2007 est une opportunité à ne pas manquer. Ces espaces portuaires décentralisés peuvent permettre, si des moyens financiers sont mobilisés, d'impulser une nouvelle logique d'animation et d'organisation du territoire. Les villes portuaires peuvent devenir à nouveau des interfaces majeures du commerce et des échanges.

Il va de soi toutefois que la relance du cabotage en Bretagne relève d'une logique interrégionale à l'échelle de l'Europe. Il s'agit de dépasser le cadre hexagonal pour s'inscrire dans une Europe polycentrique, avec l'Arc atlantique, bien sûr, qui regroupe depuis 1989 vingt-deux régions, de l'Irlande au Portugal, mais également avec les pôles existants ou en émergence en mer Baltique, mer du Nord et Méditerranée. Dans cette optique, la CRPM doit naturellement jouer un rôle moteur. Le cabotage permettrait aussi de renforcer la cohésion économique et sociale de l'Europe par une répartition mieux équilibrée des hommes et des richesses.

La nécessité d'une nouvelle génération de caboteurs

L'utilisation optimale des autoroutes de la mer suppose que soit développée une nouvelle génération de caboteurs de taille réduite (90 à 120 m de longueur pour une quinzaine de mètres de largeur), caractérisés par un faible tirant d'eau, dotés de moyens autonomes de manutention, et susceptibles de relier les grands ports transocéaniques de transbordement aux ports de moindre taille en organisant l'écoulement des conteneurs : c'est le *feedering*.

La conception d'un caboteur C120 du projet *Karvor* (le « camion des mers ») correspond bien à ces impératifs. Il pourrait parcourir 1 000 km en moins de 24 heures avec dans ses cales l'équivalent de 120 camions, remorques ou conteneurs. Ce C120 est conçu pour pouvoir naviguer en toute sécurité 24 heures sur 24, avec un équipage dont la taille et la composition respectent strictement la réglementation en vigueur. Il possède son propre système de manutention pour assurer la connexion entre les modes de transport terrestre et maritime et pour les opérations de chargement et déchargement du bord à quai dans les ports non équipés. Du fait de la forme de sa coque et de son faible tirant d'eau, il peut également naviguer sur les abers, les fleuves, les canaux, irriguant ainsi de nouveau un certain nombre de centres industriels de l'intérieur des terres.

La modernisation des équipements portuaires

Le développement d'une nouvelle génération de caboteurs permettrait une dynamisation de la construction →



D.R.

Les caboteurs modernes sont l'avenir du transport maritime sur les autoroutes de la mer. Ici, le navire « Berit L » de l'armement allemand MLB.

Autoroutes de la mer

(suite)

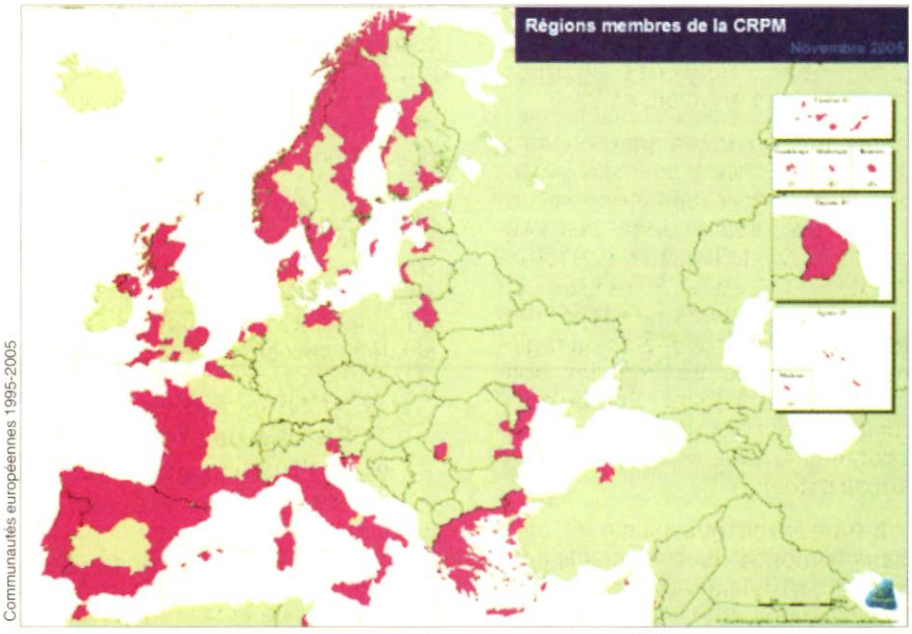
navale et des activités de maintenance et de réparation. Elle rendrait toutefois nécessaire l'amélioration et la remise aux normes des équipements portuaires actuels. Dans cette perspective, il faut absolument que les élus bretons, en relation avec les chambres de commerce et d'industrie, fassent procéder à un audit des principaux ports afin de mieux identifier les équipements et services qui permettraient d'en accroître l'attractivité pour les armateurs et les chargeurs. Dans une perspective de contingentement du trafic routier, il convient également d'étudier rapidement avec la SNCF les possibilités de développement concret des connexions entre le cabotage et le fer.

Face à ce défi essentiel qu'est la relance du cabotage dans un nouvel environnement technologique, la Bretagne dispose d'un atout essentiel. C'est son potentiel humain et technique en matière maritime. Brest, par exemple, regroupe aujourd'hui le nombre le plus élevé de chercheurs d'Europe dans ce domaine (près de 3 000). Elle bénéficie également d'une réparation navale civile réputée, sans compter le potentiel technique que représente la DCN avec ses 2 000 ouvriers, techniciens et ingénieurs. Les autres ports bretons, Montoir-de-Bretagne et Lorient, ne sont pas en reste et disposent également d'un potentiel humain remarquable.

Aujourd'hui, face à l'évolution insoutenable du trafic routier, le cabotage devient un projet social, économique et environnemental intéressant pour tous. Les ports bretons, même s'ils ne peuvent évidemment prétendre rivaliser avec les géants du nord de l'Europe, n'ont pas pour autant vocation à devenir des espaces de nostalgie et de distraction, des bassins pour la plaisance. Les rapports de la Bretagne à la mer ne sont pas terminés. L'activité économique maritime n'est pas pour nous le vestige d'un passé glorieux. Elle doit et peut avoir un avenir dans une logique d'aménagement du territoire plus cohérente, plus humaine et mieux équilibrée et dans une perspective de développement durable.

Jean-Paul Hellequin
président de Mor Glaz
contact@morglaz.org
06 84 62 44 52

L'« Europe de la mer »



Carte des 154 régions membres de la CRPM.

À l'invitation de la Conférence des régions périphériques maritimes[1] d'Europe et de la Région Bretagne, la Cité du Ponant accueillera dans quelques semaines les présidents de plusieurs dizaines de régions maritimes d'Europe ainsi que Joe Borg, le commissaire européen chargé des pêches mais aussi de la coordination des questions maritimes. À cette occasion, ce dernier pourrait annoncer le lancement d'une politique européenne de la mer.

Comme nous le rappelle la CRPM, près de 50 % des 450 millions d'habitants de l'Union européenne vivent à moins de 50 km de la côte, les régions littorales produisent 40 % de la richesse économique de l'Union européenne, la construction navale, la pêche, les ports et les industries de services connexes emploient 2,5 millions de personnes. Pourtant, hormis le secteur des pêches qui fait l'objet d'une politique commune depuis 1975, les autres activités maritimes ne sont prises en compte par l'Europe que sous la contrainte des événements (cf. les directives sur la sécurité maritime consécutives aux catastrophes récentes de l'*Erika* et du *Prestige*). Aucune synergie européenne n'existe jusqu'à présent, mais cela pourrait changer…

Un *Livre vert*

La Commission européenne produira au printemps prochain un document, dit *Livre vert*, sur « l'Europe de la mer ». Ce document devra recenser les questions soulevées par l'idée de doter l'Europe d'une politique intégrée de la mer comme il existe une politique européenne de l'espace, avec la réussite que l'on sait (Arianespace). Parmi ces questions :

Comment s'y prendre pour régler les nombreux conflits d'usage sur le littoral, entre transport maritime, industries, pêche et aquaculture, tourisme, habitat résidentiel et préservation des écosystèmes ?

Comment faire aboutir les projets d'« autoroutes de la mer » (autrement dit des lignes de cargos quotidiennes embarquant des poids lourds) comme alternative au transport routier, tout en garantissant la sécurité en mer et la protection des milieux marins ?

Quelles normes sociales communes doit-on avoir dans le secteur maritime : conditions de travail, rémunération, protection sociale ?

à Brest les 17 et 18 février

Quelles perspectives peut-on espérer en matière de recherche et d'innovation : nouvelles énergies, transport, alimentation, santé ?

Le *Livre vert* de la Commission sera suivi d'un *Livre blanc* dans lequel, sur la base des questions recensées, des recommandations précises seront faites aux gouvernements des États membres de l'Union, au Parlement européen et aux institutions nationales ou régionales pour que tombent les obstacles qui empêchent l'Europe de tirer le meilleur parti de sa situation de continent le plus maritime (68 000 km de côtes).

Il faut savoir que plusieurs pays dans le monde ont déjà pris le chemin d'une politique intégrée de la mer : Canada, États-Unis, Australie, Portugal. Mais tous n'en sont pas au même stade. Si le Canada a mis en œuvre sa stratégie – *Oceans'Act* ou « Loi sur les océans[2] » – depuis



Communautés européennes 1995-2005

Le commerce maritime : une des plus importantes activités en Europe.

1997, le Portugal n'en est encore qu'à la phase d'élaboration de sa politique…

Comme la construction européenne se trouve aujourd'hui singulièrement encalminée, l'ambition d'une politique intégrée de la mer pourrait bien être une façon concrète de lui redonner du souffle et de la remettre sur le bon cap. C'est cette ambition qui avait conduit à la création, dès 1973, de la CRPM. C'était en Bretagne déjà, à Saint-Malo précisément. Il faut dire que les Bretons du Célib (Comité d'études et de liaison des intérêts bretons) avaient joué un rôle déterminant dans la création de la CRPM, en particulier le Brestois Georges Lombard (président du Célib de 1972 à 1974) et le Breton d'adoption Georges Pierret, qui, après avoir longtemps travaillé pour le Célib, assuma le secrétariat général de la CRPM jusqu'en 1995. Depuis une décennie, c'est un fils d'Euskadi, Xavier Gizard, qui tient le gouvernail avec le panache et l'efficacité qu'on connaît aux Basques.

La CRPM, moteur de l'Europe des régions et de l'Europe de la mer

La CRPM, dont le secrétariat général est basé à Rennes, compte aujourd'hui 154 régions adhérentes dans un espace paneuropéen qui intègre la Russie et la Turquie. Sa représentativité et la qualité de ses travaux sont reconnues des décideurs européens. Des régions d'Afrique du Nord et du Liban ont même souhaité prendre le statut de partenaires associés, signe de l'attractivité de cette organisation. Il faut dire que la CRPM, après avoir largement contribué, dès ses premières années d'activité, à la création en 1975 du Feder (Fonds européen de développement régional), c'est-à-dire l'instrument budgétaire au service des régions en retard de développement, a joué un rôle tout aussi important dans la décision prise par le président de la Commission, le Portugais Barroso, de mettre en route une politique européenne de la mer. En effet, l'assemblée générale du 30e anniversaire de la CRPM, en 2003 à Saint-Malo, avait relancé ce projet.

Parallèlement au *Livre vert* de la Commission européenne, et dans le but d'y contribuer, la CRPM a lancé, depuis janvier 2005, son propre projet « Europe de la mer[3] ». Cinquante collectivités européennes y participent sous la coordination de la Région Bretagne et du Nord Portugal. Cinq grandes thématiques ont été retenues : l'économie et l'emploi ; le transport, la logistique et la sécurité maritime ; la recherche, le développement et l'innovation ; le développement durable ; la gouvernance. Le résultat des travaux de la CRPM sera rendu public le 17 février à Brest. Le bureau de la CRPM s'y réunira aussi le lendemain pour continuer à organiser le lobbying des régions en faveur d'une Europe de la mer mais aussi pour préparer une manifestation de dimension mondiale dont la CRPM a pris l'initiative. Les 23 et 24 juin, la Région des Açores accueillera un séminaire d'étude sur « Les Régions dans la globalisation ». En tant que vice-président de la CRPM, Jean-Yves Le Drian animera une séance consacrée aux questions maritimes.

Kristian Guyonvarc'h

1. Site internet de la CRPM : http://www.crpm.org/fr/

2. Site internet de présentation de la « Loi sur les océans » du Canada (en français) :

http://www.pac.dfompo.gc.ca/oceans/OceansAct/oceansact_f.htm

3. Site internet du projet « Europe de la Mer » de la CRPM (en français) :

http://www.europeofthesea.org/

Les adresses à utiliser

UDB

le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.udb-bzh.net

Pour contacter les élus régionaux :
Groupe UDB-Gauche alternative, 13 C rue Franz-Heller
35700 Rennes cedex

La pêche maritime :

Bien des phénomènes travaillent sourdement la pêche maritime, qui échappent à l'observateur non averti. Il nous a paru intéressant d'aller demander son avis sur la question à un professionnel particulièrement bien placé pour connaître la réalité du secteur. Entretien avec René-Pierre Chever, secrétaire du comité local des pêches maritimes du Guilvinec.

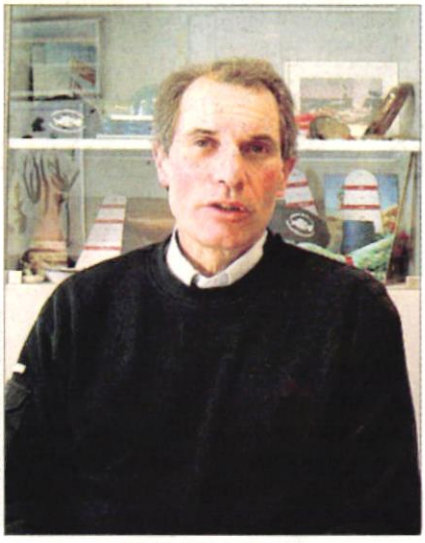


Photo Jean-Claude Le Gouaille

René-Pierre Chever.

Le Peuple breton. — Quel est, selon vous, l'élément le plus marquant de la pêche à l'heure actuelle ?

René-Pierre Chever. — Une de ses principales caractéristiques, c'est que le contexte de la pêche n'est pratiquement jamais local. C'est une donnée qu'il faut avoir bien en tête en permanence. Même lorsqu'il s'agit d'un petit port ou d'une pêcherie à priori locale, elle est forcément soumise à des interactions interrégionales, européennes, mondiales même. Cette semaine, il y avait des accords à Hong Kong [Conférence de l'OMC] qui vont avoir des conséquences sur le poisson local. Il faut naviguer en permanence du très local, même très petit, au global maximal immédiatement et jouer comme ça, sans interruption... C'est vraiment la donnée de base pour la pêche en général. On le ressent dans tous les secteurs, mais les pêcheurs le sentent sans doute plus que la plupart de leurs concitoyens, parce que, par définition, ils sortent du port, donc ils se retrouvent dans des eaux communes européennes, parfois en conflit avec d'autres bateaux – de la même nationalité ou pas –, mais enfin les marchés sont mondiaux, les règlements sont européens. Donc ce sont des citoyens qui sont confrontés aux autres en permanence... alors que, quand on est commerçant à Quimper, on n'est pas forcément en liaison avec le reste du monde en permanence.

Le danger des pollutions

Le PB. — Et au Guilvinec, quelle est la situation ?

R.-P. Chever. — Ici on est au comité local des pêches maritimes du quartier maritime du Guilvinec. Certes, ça concerne le port du Guilvinec, mais aussi les quatre ports bigoudens. Lorsque je parle du Guilvinec, je parle de cet ensemble, qui comprend donc Saint-Guénolé, Guilvinec, Lesconil et Loctudy, essentiellement. Cela va même jusqu'à Sainte-Marine et Bénodet. Bien sûr, il n'y a pas trop de pêche par là, mais ça peut avoir des incidences, parce que c'est une grande rivière – enfin sur le plan local –, et que cette rivière peut être vecteur soit d'eaux de qualité, soit de pollution. Elle peut être un garant de nourriseries qui fonctionnent bien ou pas. Donc ça a des interactions, évidemment, avec la pêche et le milieu un peu plus éloigné que la rivière elle-même. Ce qu'on craint le plus, ce sont les pollutions. On peut dire que ça va beaucoup mieux depuis que la ville de Quimper, en particulier, a refait sa station d'épuration du Corniguel, qui est maintenant tout à fait aux normes.

L'installation des jeunes

R.-P. Chever. — Pour revenir à votre question, je dirai que le quartier a une apparente bonne santé. C'est vrai que lorsqu'on se promène comme ça, qu'il fait beau, on peut se dire qu'il y a encore pas mal de bateaux, ça a l'air de bouger, on débarque du poisson, les choses ont l'air d'aller à peu près correctement. Mais beaucoup de clignotants quand même sont à l'orange. En particulier, un des gros problèmes, c'est l'installation des jeunes. Parce que la pêche, c'est une activité où il faut un capital assez important : un bateau, petit ou grand, c'est du matériel qui vaut cher. Les systèmes de financement ne sont pas adaptés pour les jeunes. C'est-à-dire que les banques, bien souvent, souhaiteraient avoir une hypothèque maritime plus une hypothèque terrestre, plus la caution des parents, des grands-parents, plus... Et puisque le capital à investir est assez important, le jeune n'a pas accès au financement. Quelles que soient la nature et la taille du bateau, c'est un investissement capitalistique lourd. Autrefois les banquiers tablaient, probablement, sur une lisibilité plus grande de l'avenir et sur la confiance dans l'activité, dans les jeunes. Même s'il n'avait pas toutes les hypothèques, tous les biens, on lui faisait confiance... Maintenant, les banquiers se couvrent, se recouvrent, s'« archicouvrent ». Du coup, n'ont accès au financement que les gens qui ont déjà beaucoup. C'est ennuyeux, parce que ça empêche les artisans d'investir, mais pas les industriels. Ce n'est pas nocif en soi qu'il y ait des groupes industriels, ce qui est nocif, c'est qu'il n'y ait pas l'autre partie des investisseurs, les artisans.

La ressource

R.-P. Chever. — Après il y a le problème de la ressource, qui est un problème permanent, pris en compte ou pas, ça dépend. Ce n'est pas que les gens, qu'ils soient pêcheurs, administratifs ou scientifiques soient mauvais ou veuillent mal faire, mais probablement on ne va pas au cœur du sujet. Et surtout on ne regarde pas la réalité des choses. Très souvent, c'est ça qui ne va pas.

Le PB. — C'est-à-dire que les scientifiques ne vont pas sur le terrain ?

R.-P. Chever. — Par exemple. C'est-à-dire qu'ils peuvent, eux, de leur côté, avoir des modèles qui tournent bien et qui sont vrais ; les pêcheurs peuvent se plaindre à bon escient de choix qui ont été faits, ou pas faits, et néanmoins ne rien faire eux-mêmes pour que ça aille mieux ; les administrations centrales, nationales

problèmes de l'avenir

ou européennes, franchement, ont fait un gros travail, mais qui n'est pas forcément applicable. Le malaise, c'est que ces trois pôles ne coïncident pas et travaillent souvent dans le virtuel. Heureusement de temps en temps il y a des éclairs, de génie si l'on peut dire, parfois ces trois pôles se mettent à fonctionner ensemble, et alors là, ça roule. Mais c'est rare, trop rare. Un bon exemple est celui de la langoustine, où la situation était plutôt mauvaise, vers les années 2000. Les scientifiques ont levé les bras au ciel, ont crié très fort. Bruxelles a voulu prendre des mesures draconiennes, les pêcheurs se sont rebellés, naturellement, parce qu'il n'était pas question de disparaître subitement. Chacun avait raison, mais en même temps comment on fait pour que les pêcheurs puissent survivre et que les stocks considérés, c'est-à-dire de merlu et de langoustine, s'améliorent ? Et c'est là que, de temps en temps, il y a un peu d'intelligence qui se manifeste. Les pêcheurs ont décidé de prendre en compte cet aspect : on va être plus sélectif ; les scientifiques ont poussé le dossier ; les Européens ont financé, donc du coup la mayonnaise a pris. Alors on utilise des grilles, des panneaux de mailles carrées au lieu d'avoir des mailles en diagonale, quand on tire dessus elles restent ouvertes au lieu de se refermer. En les mettant aux bons endroits, on permet à certains types de poissons, certaines tailles de s'échapper. Mais avant de mettre tout ça en musique, il ne suffit pas de pondre un truc à Bruxelles, hein... et il faut être convaincu de la bonne foi des interlocuteurs, mettre du lien, de la confiance entre tout ce monde-là. De temps en temps, il y a des hommes qui arrivent à maintenir ce lien tout au long du circuit. Mais c'est un sport de combat !



Photo Jean-Claude Le Gouaille

Une ressource discutée.



Photo Jean-Claude Le Gouaille

Bolincheurs au Guilvinec (29).

La patrimonialisation, principal danger à venir

R.-P. Chever. — Il y a beaucoup à faire par ailleurs sur les marchés, mais ça, c'est à nous de le faire. Un des plus gros problèmes à venir, certainement, c'est celui de la patrimonialisation des eaux, enfin, plus exactement, de ce qu'il y a dedans, des ressources marines. Est-ce qu'on y va, est-ce qu'on n'y va pas ? C'est la question qui hante tout le monde maintenant. C'est-à-dire qu'on va se trouver dans la même situation qu'il y a mille ans, à peu près : savoir si la terre était commune ou bien si elle appartenait à quelqu'un tout à coup. Pour les ressources marines, on est dans la même situation. Actuellement, comme on dit en latin, elles sont *res nullius*, c'est-à-dire qu'elles n'appartiennent à personne, comme la pluie, le vent... mais soudain, ça peut appartenir à quelqu'un, en fonction d'antériorités. Et le postulat, c'est qu'on gère mieux un bien personnel, ce qui n'est pas forcément faux, mais derrière se profile la question de la transmission de la propriété. Et à partir du moment où on transmet cette propriété, il y a souvent accumulation et concentration financière, et *quid* de mes petits jeunes, de nouveau ? Qui, du coup, ne peuvent plus être que salariés de grosses boîtes. Ce sont des visions qui s'affrontent, là on est en face de choix politiques lourds. Lourds et irréversibles. Du coup on peut se demander si ces quotas resteront longtemps bretons. Même s'ils ne sont pas ethnicisés au départ, ça serait quand même bien qu'ils restent dans le coin. Mais ce n'est pas du tout certain. À partir du moment où c'est le plus offrant qui peut acheter, le plus puissant se taille la part du lion. C'est la grande question pour les années qui viennent. Les négociations de Bruxelles, à côté, c'est anecdotique...

Propos recueillis par
Jean-Claude Le Gouaille

LE RÔLE POSITIF DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE OUTRE-MER...



POBL VREIZH

Pennad kaoz gant Gi ar C'horr, kazetenner e radio « Frañs Bleu Breizh Izel »

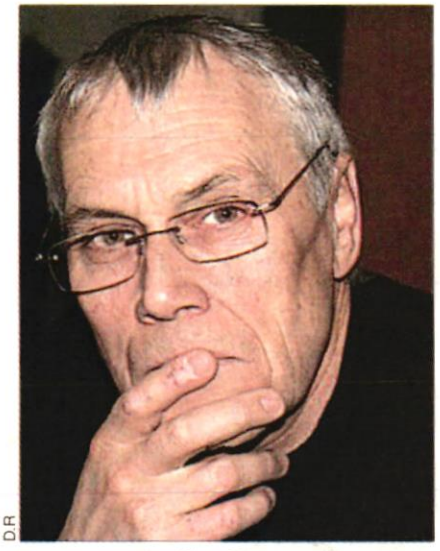
'Keit ha ma chomo an traoù e-giz m'emaint, da lârout eo ar radio meret war-eeun eus Pariz, ne vo ket cheñchet netra. Ret e vefe krouiñ ur gwir radio evit ar rannvro a-bezh, ar pemp departamant, ha perak ne vefe ket kichen-ha-kichen ur radio e galleg hag unan all e brezhoneg ?

***Pobl Vreizh* : Pell zo 'oc'h kazetenner evit ar radio-se, ha spered kentañ ar Radio, bez'eus dioutañ c'hoazh ?**

Me 'zo en ti abaoe ar penn kentañ, da lârout eo, abaoe ma oa eus RBI RBO hag a oa kroget da skignañ e miz Eost 1982. A-raok se e raen keleier ar beure e brezhoneg, e FR3 e Brest, met d'ar mare-se ne oan ket c'hoazh degemeret e-giz ur c'hazetenner a vicher. Ne oan nemet ar pezh a veze anvet *chroniqueur artistique*, al live izelañ e-keñver gopr. En ur erruout e Radio France, hag he doa adkemeret radioioù FR3, e oa bet roet din ha d'am c'henseurt Bernez Grall ar statud a gazetenner a-vicher, ar pezh a oa reizh, hag un araokadenn ouzhpenn-se, rak 'vit ar wech kentañ e veze degemeret tud, o labourat en ur yezh rannvro, e-giz kazetennerien a-vicher. Ur gwir radio divyezhek e oa RBI d'ar mare-se. Anat e oa, e oa bolontez aberzh ar rener kentañ, René Abjean, da vont war an tu-se, daoust d'ar skoilhoù niverus en em gavo war e hent... Ma vefe bet an hevelep doare ober gant Radio France, evel ma oa gant ar BBC e Kembre da skouer, ne vefe bet kudenn ebet. Siwazh, n'eo ket tamm ebet evel-se 'oa bet kont. Gwelet 'veze bemdez pegen diaes eo dont 'benn da ziskar bloavezhioù gouestlet da greizennañ. E-kerzh ar bloavezhioù tremenet, ez eus bet kemmoù e-leizh, kemmoù hag a oa deu't da heul an holl re a oa bet anvet war-lerc'h René Abjean, hag o deus tremenet o amzer o tispenn ar pezh oa bet poan sevel...

***Pobl Vreizh* : Hag an doare da ren FBBI eus Pariz, war greizennañ 'yafe an traoù en-dro ?**

Anat eo e oa bet ar rener kentañ an hini nemetañ o kaout ur youl bennak d'ober ur gwir radio evit ar vro. Met gant ar re a oa deu't war e lerc'h, ne oa ket tamm ebet ar memes spered. Jakobin eo ar re a zo e penn Radio France, ha n'eus



D.R

Gi ar C'horr

anv ebet e cheñchfe tra pe dra. Ma oa aet ar radioioù digreizennet war an tu mat e penn kentañ ar bloavezhioù 1980, e Breizh-Izel da nebeutañ, buan oa bet lakaet o grabanoù war ar re-mañ gant tud evel Roland Faure bet penn rener meur, hag en doa degaset endro lizherennoù RF dirak anv ar radioioù, hag RBO oa deu't da vezañ RFBO ! Ne oa ket bet graet kement-all e Korsika, lec'h oa deu't anv ar radio da vezañ *Radio Corse Frequenza Mora*... Kaout a ra din e oa bet gwashoc'h pa oa en em gavet Jean-Marie Cavada e penn ar jeu, rak dre e volontez eo, e oa bet adkreizennet ar radioioù da vat dindan al liv « Bleu », ur glas iskis awalc'h, rak da heul e oa bet degaset kemmoù bras en abadennoù. Ul « liv broadel gall », an hini glas, oa bet lakaet e plas gantañ... Ar pezh zo sur 'baoe ar mare-se, eo aet ar greizennañ war-raok diehan, e Frañs Bleu Breizh Izel hag er radioioù all nemet e Korsika, lec'h oant deu't 'benn da skarzhañ Patrick Sabatier.

***Pobl Vreizh* : Gant ar bloaz nevez 'vo c'hoazh eus Patrick Sabatier war gwagennoù FBBI ?**

Ya, 'm eus aon, rak kaer hon eus bet diskregiñ diouzh hol labour, e-pad un devezh, d'ar merc'her 21 a viz Gwengolo, n'omp ket deu't 'benn da ziloj 'nezhañ eus abadennoù FBBI. Ha koulskoude e oa bet lâret sklaer da vare ur vodadeg eus ar c'homite-stal, ne vefe ket kemeret e abadenn penn da benn met un tamm nemetken. Siwazh, ur wech ouzhpenn, ne vo ket bet dalc'het d'e bromesaoù gant hor rener hag a zo un den a blij dezhañ sentiñ ouzh urzhioù Pariz. N'eus netra e gwirionez da c'hortoz eus e berzh, eñ hag a zo barrek da embann e ya mat pep tra, daoust ha ma vefe bet kollet un drederenn eus he selaouerien gant FBBI en ur ober ur bloavezh.

***Pobl Vreizh* : Dazont ar radioioù a servij publik e Breizh, d'ar Vretoned ha d'o dilennidi vije d'ober war o zro er vro ?**

'Keit ha ma chomo an traoù e-giz m'emaint, da lârout eo ar radio meret war-eeun eus Pariz, ne vo ket cheñchet netra. Ret e vefe krouiñ ur gwir radio evit ar rannvro a-bezh, ar pemp departamant, ha perak ne vefe ket kichen-ha-kichen ur radio e galleg hag unan all e brezhoneg ? Met ne d'eo, evit ar poent, nemet un huñvre. M'hon eus c'hoant o defe bugale Diwan hag ar skolioù divyezhek all ar binviji kleveled ret ha reizh, e vo ret stourm adarre e-pad pell, 'm eus aon.

Komzoù dastumet gant
Herve ar Gall

RAPA NUI
Ur fazi lakaet da barabolenn

E niverenn 501 hor c'helaouenn e oa bet implijet tonkad Rapa Nui (Enez-Pask) evit reiñ da gompren petra a vo dazont hor planedenn ma kendalc'homp gant an hent dibabet ganeomp. Ur barabolenn dispar eo, met, ret eo hen anzav, diwir. Un enezenn eo Rapa Nui. N'eo ket ur blanedenn, nag ur c'hevandir. Un darvoud ekologel naturel a oa bet pennkaoz eus kudennoù an dud eno.

Kontet eo bet ganin dija istor souezhus an enezenn-se e-barzh unan eus ma fennadoù embannet el *Lanv* (niv 86, miz Even 1998) : *Enez Pask, kevrin ur sevenadur distro.* Menegiñ a raen ennañ an implij a veze graet eus ar soñj e a bet kiriek ar Baskiz eus o gwalldonkad.

Aet e oa difrouezh an douar pa oa bet implijet betek re evit magañ ur boblañs o kreskiñ dibaouez. O vezañ ma oa bet difraostet an holl dachennoù, ne chome mui a-walc'h a goad evit sevel bigi da dec'hout kuit hag ar meuriadoù da vrezeliñ didruez an eil ouzh egile evit astenn o c'hrabanoù war an danvezioù diwezhañ. Diskaret e voe ar moaioù (an delwennoù ramzel) da geñver an emgannoù hag en em astenn a reas ar gabinalegezh en ur boblañs gwallaozet gant ar gernez. Implijet e veze istor Enez-Pask gant an ekologourien evit hol lakaat da gompren an dañjer a c'halle bezañ degaset gant an implij dievezhiek a veze graet eus hon endro. C'hoarvezet e oa eno ur red darvoudoù a oa da c'hoarvezout war an douar en e bezh : ur boblañs o kreskiñ buan, danvezioù implijet betek re evit terriñ hec'h ezhommoù retañ, un endro o c'houzañv un diskar diremed, brezelioù sokial ha marv ur sevenadur.

Ne oa ket ar Bolinezianed tud da noazout ouzh o endro koulskoude. Bez e oa en o mod-bevañ tabouioù kreñv a vire outo da implij betek re o danvezioù. N'eo ket bet diskaret sevenadur Enez-Pask gant e izili met gant ar c'hemmoù c'hoarvezet en hin hor planedenn er XVIvet kantved, kemmoù a voe drastus o efedoù en endro bresk un enezenn ken bihan. Bez e voe neuze ur mare yenoc'h a zegasas prantadoù sec'h hiroc'h en takad-se eus ar Meurvor Habask. Re bell e oa Enez-Pask diouzh an douaroù all evit adkavout buan ar seurtoù plant aet da get abalamour d'an diouer a c'hlav ha pa zeuas re verrek an traoù evit kenderc'hel da vevañ ne oa mui en enez ar gwez a oa ezhomm evit sevel bigi an ermaeziadeg. Serret e oa ar Baskiz en o roc'h distro.

Ar vuhez degaset gant avelioù kreñv ha koadoù-peñse

Er c'hontrol eus an inizi distaget diouzh kevandirioù da heul darvoudoù tektonikel evel Aostralia pe Vadagaskar, eo deuet ar vuhez war an douaroù tanveneziek distro evel inizi ar Meurvor Habask pe inizi Reünion ha Maoris gant an avelioù kreñv ha tammoù koad-peñse. Seul belloc'h e vez an enezennoù-se eus ar c'hevandirioù, seul startoc'h e vez an donedigezh-se. Kalz c'hwitadennoù a vez a-barzh ma teufe a-benn ar vuhez-se da badout. Anat e oa, da skouer, ne oa ket evit paotaat ar balafenned lakaet gant avelioù kreñv tomm da veajiñ eus Afrika ar Su betek an inizi Crozet, 3 000 km pelloc'h. Re yen e oa an amzer evito eno. Jedet ez eus bet e c'helle ur seurt plant nevez en em staliañ evel-se da vat en inizi Galapagos bep 8 000 vloaz. Evit ar pezh a sell ouzh douaroù pelloc'h evel an inizi Haiwaii, e ranked gortoz 30 000 vloaz. Kalz hiroc'h e vez ar prandadoù gortoz evit kaout seurtoù loened nevez : betek 200 000 vloaz evit ar c'hoftroadeged, 300 000 vloaz evit al laboused, 550 000 vloaz evit an eskell-kroc'hen, ouzhpenn ur milion hanter evit ar bronneged (pa ne vezont ket re bell diouzh ar c'hevandir evel an Inizi Antilhez). Estreget an hin hag an hed etre an enezennoù distro hag ar c'hevandirioù a c'hell lakaat ar vuhez da zont buan pe vuanoc'h ha da badout. Pouezus kenañ e vez ivez ment an douar d'ober e annez ennañ. Pa vez re vihan an takad-bevañ ne c'hell ket an holl seurtoù loened kaout a-walc'h a hiniennoù evit paotaat.



D.R

An noz e Rapa-Nui.

Ne oa ket ar Baskiz evit ur gortoz ken hir

Breskoc'h e vez an endro e seurt douaroù distro eget er c'hevandirioù. Pa zeu an amzer da vezañ re yen pe re sec'h evit lod eus ar seurtoù plant a zastumer en ur c'hornad stag ouzh ur bloc'had kevandirel pe tost dezhañ, e c'hell bezañ adc'hounezet buan an takadoù kollet pa zeu adarre prantadoù amzer diouzh o doare, rak ne oa ket troc'het ar c'hornad-se diouzh toleadoù a gendalc'he enno ar seurtoù plant-se da builhañ. Ne oa ket gwir evit un enezenn distro ha bihan evel Rapa Nui. Re sec'h e oa deuet da vezañ an amzer ha ne zalc'he ket an douar tanveneziek an dour a oa ezhomm evit lakaat ar gwez da c'houzañv ar prantad diouer-se. Drastus e voe efedoù ar sec'hor-se evit an annezidi. Pa zeuas ar glaveier adarre e oa deuet an enez da vezañ moal. Ret e oa gortoz e-pad kantadoù a vloavezioù hadoù nevez da zont gant an avelioù kreñv. Ne oa ket siwazh sevenadur ar Baskiz evit ur gortoz ken hir.

Paol ar Meur

Les habitants de Rapa Nui ne sont pas responsables du déclin de leur civilisation. Il ne faut pas comparer l'écologie d'une petite île isolée à celle d'un continent, et encore moins à celle de la planète entière.

Du ha gwenn ha plas da lenn…



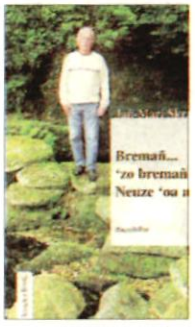


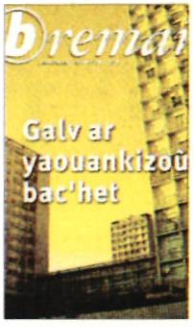












An tri romant-mañ zo bet embannet gant Keit Vimp Bev da geñver Priz ar Yaouankiz 2005, 5 € an tamm.

Eil derez gant Gi Bideau. Arc'hant bras gounezet el Loto, un emlazh. Ha ma ne vefe ket tremenet an traoù evel ma kreder ? Setu d'an nebetañ ar pezh a soñj Anna merc'h an den aet da Anaon, gant sikour he migoned, kalon, youl ha… barregieh war ar matematik e kavo a wirionez… Blaz ar gwennedeg gant al levr.

Tamallet ! gant Maïlou G-S. Un istor skrijus a-walc'h : un den tamallet e gaou eus ur muntr c'hoarvezet en e di abalamour da desteni e amezegez. N'eo ket an diskoulm un *happy ending*…

Penn ar veaj gant Yann-Fulup Dupuy. Un doare kontadenn a brederouriezh, un imram, muioc'h eget un istor SF.

Daou levr all a zo bet embannet gant Keit Vimp Bev. 5 € an tamm. An daou anezho diwar bluenn Yann-Fañch Jacq : ur romant polis berr evit ar re yaouank, **Laeron ar Menezioù Du** hag ur romant diwar-benn an darempredoù etre daou zen, bet mignoned gwechall, tapet e darvoudoù kriz an eil brezel bed, **Ur galon re dener**.

Brud Nevez. Niverenn 253. Kalzik lennegezh ar wech-mañ. E-touez traoù aall, eizhvet lodenn « Konchennou ar Goelan Masklet » gant Yann Bijer. Kavout a reer prederiadennoù gant Mikael Madeg a-zivout « Skriva e brezoneg evid ar re yaouank ? », ur pennad-kaoz diwar-benn ar JAC. Un tamm berr (teir fajenn diwar-benn ul levr) eo ar pennad diwar-benn labour Aaron Lansky evit al lennegezh Yidek hag eñ kinniget war ar golo koulskoude…

Kinnig a ra deomp Emgleo Breiz ul levr kontadennoù bet savet gant Jañ-Mari Skragn diwar ar vuhez pe diwar e ijin : **Bremañ…'zo bremañ ! Neuze' oa neuze**. 119 pajenn, 13,90 € an tamm.

Bremañ. E niverenn 290 e kaver, evel da gustum, kalz pennadoù dedennus : darvoudoù ar banlevioù, ar c'helenn brezhoneg, ar biotreloskoù (danvez nerzh bioevit ar c'hirri), Akadia, met ivez drocherezh mennozhioù ur c'hannad UMP diwar-benn an divyezhegezh, emgavioù liesseurt azivout ar yezhoù bihanniver, Prizioù ar Yaouankiz ha sonennoù Jean-Louis Labourdette. Ouzhpenn e kaver ur bern keleier berr. 4 € an tamm, koumanant bloaz 40 € : www.breman.org.

Herve Lannuzel

Ar farvel göapaër

Daou leor dispar ha talvouduz kenan 'zo nevez deut er-mêz, kinniget gand ar CRBC, daou dornskrid, unan euz fin an XVIII[ved], egile euz penn kenta an XIX[ved] kantved, chomet diembann dre ma oant re enaraog war spered kevredigez o amzer.

Y.-M. Laouënan, oberour an eil leor *Kastell Keriann Koatanskour* hag a vo kaoz outan amañ er miz a zeu, a skriv d'ar Gonidec, e 1834, azivoud oberenn Pascal [de] Kerenveyer *Ar farvel göapaër* : « C'est le seul ouvrage de littérature que je connaisse en breton ».



En eur ragskrid talvoudeg e tispleg Ronan Calvez tuiou espar eul leor bet skrivet gand eun denjentil a Vreiz-Izel, ofiser ar Roue hag ar Republik, ezel euz kenta melestradur departamant nevez Penn ar Bed.

Likaouerez ha friantaj ne oa ket ano euz oute el lennegez vrezoneg beteg neuze – na kalz war-lerc'h kennebeud ! Kerenveyer a zo eun den euz e amzer, dibenn an XVIII[ved] kantved. Anveoud a ra skrivagnerien ar mare hag o skridou a wallgas tamm pe vui ensavaduriou ar Ren Koz, ar relijion, reolennou ha doareou eur gevredigez o kemm.

Diskouez a ra Ronan Calvez ivez n'eo ket yez Kerenveyer hini ar bobl, na hini ar veleien, med hini eur rumm tud, mondianed ha noblansou, hag o-doa implij euz eur yez disheñvel – ne larer ket lennegel – d'eur mare ma ne reent ket fae c'hoaz war ar brezoneg.

Herri Gourmelen

Lamy des pauvres et de la démocratie

Pascal Lamy est impayable. Nous avons beau le savoir depuis longtemps maintenant, chaque sortie médiatique du personnage nous laisse pantois. Désormais directeur de l'Organisation mondiale du commerce, la hauteur de la fonction aurait pu l'assagir. Il n'en est rien. Bien au contraire. Son récent passage à France-Culture le 23 décembre fut un modèle du genre.

Invité à commenter l'accord « unanime » de Hong Kong, l'éminent spécialiste du commerce mondial commença par se féliciter du vote positif des 149 pays membres de l'OMC, vote qui permet de poursuivre la marche vers toujours plus de libéralisation des échanges commerciaux. Il sait, M. Lamy, que de nombreuses voix s'élèvent, qui doutent de la pertinence de cette stratégie plaquée sur une réalité des forces en présence tellement inégale. Lui ne doute pas de l'importance de sa mission carrément pédagogique : expliquer partout que le libre-échange produit de la croissance, donc des emplois, donc de la richesse. « Je sais ça parce que j'ai réfléchi, parce que je rencontre les dirigeants de tous les pays en développement. » Une phrase d'une telle profondeur quelques minutes avant huit heures finit de vous sortir de votre torpeur matinale ! Tant mieux, car pour entendre la suite il faudra vraiment être réveillé. Le fait est que, si M. Lamy rencontre tous les dirigeants des PED, c'est dans le but unique de les rassurer tous. Le 18 décembre, au sixième jour de la Conférence de Hong Kong, après cinq jours de franches inquiétudes des pays les moins riches laissant supposer un échec pour l'OMC, ils étaient enfin tous rassurés. Ils dirent tous oui à la cinquième version de l'accord rédigé par M. Lamy et ses proches collaborateurs. Ouf ! On revenait de loin.

Vint alors la deuxième source de réconfort. À ceux des auditeurs qui pouvaient s'étonner d'un revirement si brutal et qui risquaient de supposer l'existence de pressions sur les récalcitrants, M. le Directeur de l'instance la plus puissante du monde prononça le mot que chacun attendait, le mot démocratie. L'OMC est démocratique, aucun pays n'est jamais forcé de voter oui à l'accord proposé. Nous voilà donc encore rassurés ; on avait tout de même failli croire un instant qu'il pût en être autrement…

Mais quand on lui parla des ONG réunies en contre-sommet et soucieuses de l'intérêt des peuples – notamment des peuples pauvres –, M. Lamy se fâcha contre l'animateur ignorant. À l'OMC, ce ne sont pas des ONG qui négocient mais des OG, des organisations gouvernementales représentant leurs peuples respectifs ! Du même coup, on l'aura compris, il écarte l'idée que les représentants des États membres puissent agir aussi au nom des intérêts bien compris des firmes transnationales, en particulier celles de l'agrobusiness. Mais voici le meilleur. On osa parler à M. Lamy d'une coïncidence de dates : c'est seulement en 2013, au moment où le nouveau budget européen entrera en vigueur, que l'Europe devra abandonner les subventions agricoles aux exportations. L'« altermondialiste » se dit immédiatement : encore huit années de répit pour les « gros » qui en croquent et huit années de souffrances pour les petits paysans du Sud. L'auditeur moins averti, lui, n'a probablement pas senti l'embarras du directeur mis ainsi sur la sellette. D'autant moins que celui-ci répond du tac au tac : dans ces affaires-là, « c'est comme dans le ciel, il existe des conjonctions astrales ».

La cause est donc entendue. À ce niveau d'élucubrations astronomiques, il n'est guère de monde pouvant comprendre les leçons du Professeur Lamy. Dans la vraie vie, les hommes et les femmes sont attachés au réel. François Dufour, ancien porte-parole de la Confédération paysanne, bonhomme qui a les pieds sur terre et la tête sur les épaules, fin connaisseur des méfaits sociaux et environnementaux du productivisme agricole, apostropha un jour Pascal Lamy. L'homme qui a la cervelle dans les étoiles s'entendit dire : « M. Lamy, vous êtes hors-sol ! »

Aldous Huxley, dans *Retour au meilleur des mondes*, le prédisait déjà au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : «… par le moyen de méthodes toujours plus efficaces de manipulation mentale, les démocraties changeront de nature. Les vieilles formes pittoresques – élections, parlements, hautes cours de justice – demeureront, mais la substance sous-jacente sera une nouvelle forme de totalitarisme non violent. Toutes les appellations traditionnelles, tous les slogans consacrés resteront exactement ce qu'ils étaient aux bons vieux temps, la démocratie et la liberté seront les thèmes de toutes les émissions radiodiffusées et de tous les éditoriaux, mais (…) l'oligarchie au pouvoir et son élite hautement qualifiée de soldats, de policiers, de fabricants de pensée, de manipulateurs mentaux mènera tout et tout le monde comme bon lui semblera. » Voilà, nous y sommes.

Yann Fiévet

Kosovo, l'année charnière



D.R.

Les dés sont désormais jetés. Le nouvel envoyé spécial des Nations unies, Marrti Ahtisaari, a commencé une navette diplomatique entre Belgrade et Pristina. La communauté internationale, et notamment l'Union européenne, misent sur un processus relativement rapide : les négociations devraient être bouclées d'ici la fin de l'année 2006.

Pristina – Du côté albanais, les positions sont claires : toutes les forces politiques réclament l'indépendance, et une équipe de négociateurs, qui inclut des représentants de la majorité parlementaire et de l'opposition, est formée depuis l'automne. Une seule inconnue demeure : la santé d'Ibrahim Rugova. Le président du Kosovo, atteint d'un cancer très avancé des poumons, conserve une grande autorité morale, et pourrait peut-être faire accepter à l'opinion albanaise une solution qui ne serait pas l'indépendance totale et immédiate. Son éventuelle disparition aurait de sérieux effets déstabilisateurs, puisque sa succession à la tête de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) n'est pas assurée, tandis que des groupes armés radicaux se sont multipliés ces derniers mois.



D.R.

L'ancien président finlandais Martti Ahtisaari a commencé ses voyages entre Pristina et Belgrade.

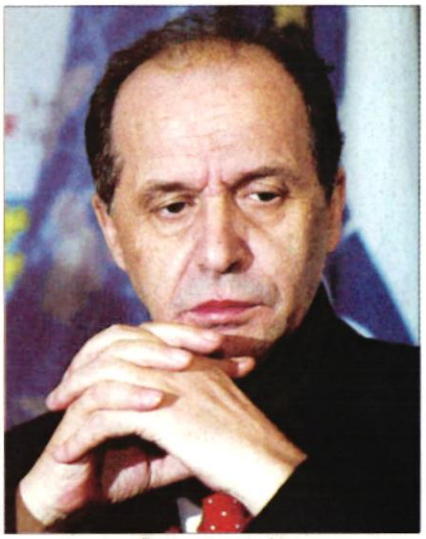
Tandis que tous les politiques albanais insistent depuis des années sur la revendication d'indépendance, l'opinion n'est pas prête au moindre compromis. Depuis l'été, les murs des villes du Kosovo sont couverts de graffiti proclamant : « Non aux négociations, autodétermination ! » Ce mouvement a été lancé par l'ancien dirigeant étudiant Albin Kurti. De même, le vieux dirigeant indépendantiste Adem Demaci, connu pour ses 27 années de séjour dans les prisons yougoslaves, a récemment rappelé que les Albanais « ne devaient pas se faire d'illusions sur le soutien américain » et « compter sur leurs propres forces pour arriver à l'indépendance ».

Côté serbe, la confusion est bien plus grande. Officiellement, tous les partis politiques s'en tiennent à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui garantit la souveraineté serbe sur le Kosovo. Récemment, le président de la République Boris Tadic a cependant évoqué de nouveau l'hypothèse d'une partition du Kosovo, une option qui a été longtemps rejetée par la communauté internationale, mais qui pourrait revenir au-devant de la scène si un compromis serbo-albanais se révélait impossible.

Une des questions majeures est celle du droit au retour des quelque 200 000 Serbes et autres citoyens non albanais qui ont fui le Kosovo depuis 1999. Alors qu'un nouvel exode des 100 000 Serbes qui vivent encore dans le territoire est fort probable en cas de reconnaissance de l'indépendance, Belgrade doit obtenir des garanties sur ce sujet.

L'équation proposée par l'Europe serait la suivante : en échange d'une attitude conciliante sur le dossier du Kosovo, Belgrade pourrait espérer une intégration à marche forcée. Mais rien ne garantit que cette « carotte européenne » puisse satisfaire l'opinion serbe. Les risques de déstabilisation régionale liés à l'ouverture des négociations ne doivent pas non plus être sous-estimés.

Une éventuelle indépendance du Kosovo pourrait avoir des effets politiques désastreux en Serbie, où l'afflux des réfugiés provoquerait une nouvelle crise sociale. Les forces ultranationalistes représentent toujours environ 40 % de l'électorat et bénéficieraient directement de la situation. Un Kosovo indépendant aurait aussi une très grande force d'attraction sur les Albanais de Macédoine (un quart de la population du pays), où prévaut une paix fragile depuis les accords de paix de 2001. Tout comme les Serbes du Kosovo, les Albanais de la vallée de Presevo, un petit territoire du sud de la Serbie, réclament enfin d'être associés directement aux négociations et viennent de rendre publique une plate-forme pour l'autonomie de cette région.



D.R.

On peut craindre la disparition d'Ibrahim Rugova.

Belgrade pourrait cependant disposer d'un atout maître : si le Kosovo devient indépendant, ce qui implique une remise en cause du principe de l'intangibilité des frontières, comment refuser à la Republika Sprska, « l'entité » serbe de Bosnie-Herzégovine, le droit de s'unir à la Serbie ? En visite à Pristina début décembre, Javier Solana, le responsable de la politique étrangère européenne, a affirmé qu'« il y [avait] encore de la place pour de nouveaux États en Europe ». Feignant la naïveté, la presse de Belgrade a aussitôt demandé si le diplomate voulait parler de la Catalogne ou du Pays Basque… Un processus de négociation non maîtrisé au Kosovo risque pourtant d'avoir de très sérieuses conséquences régionales et pourrait aussi remettre en cause un grand nombre des à priori de la diplomatie européenne des quinze dernières années.

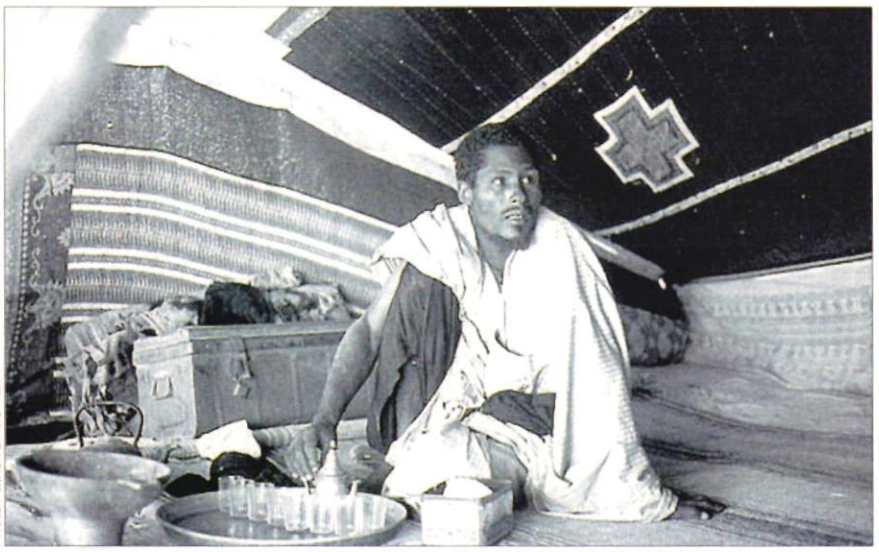
De notre correspondant,
Jean-Arnault Dérens

Trente ans d'occupation



Minurso-RFI

Début 1975, le Sahara espagnol est encore à décoloniser. Poussé par le vent de l'histoire, par l'Onu et par les coups que commence à lui porter un mouvement sahraoui créé en 1973, le front Polisario (Front populaire de libération du Saguia el Hamra et du Rio de Oro, du nom des deux provinces constituant cette colonie), Madrid s'apprête à passer la main après 90 ans d'occupation.


Photo Patrick D. Morvan

Les hommes du désert ne veulent pas devenir Marocains.

Pour décoloniser on applique alors la résolution 1514 des Nations unies qui impose le transfert de « tous les pouvoirs aux peuples des territoires sous tutelle et territoires non autonomes, (…) afin de leur permettre de jouir d'une indépendance et d'une liberté complètes ». Elle consacre également le principe de l'autodétermination des peuples concernés. L'affaire semblait donc entendue : le Sahara occidental devait devenir indépendant si ses habitants, consultés par référendum, le demandaient.

C'était compter sans les visées du Maroc et de la Mauritanie sur ce territoire et ignorer que cette affaire fut une aubaine pour le roi du Maroc Hassan II, déstabilisé chez lui par la gauche et par ses militaires. Déjà, en 1971 et en 1972, le monarque avait été victime de deux tentatives de coup d'État militaire visant à l'éliminer. Il lui fallait donc à la fois souder le peuple autour de sa personne en lui offrant une cause « nationale » à défendre et donner du « grain à moudre » à son armée.

Sûrs de leur fait, le Maroc et la Mauritanie demandent en 1974 l'avis de la Cour internationale de justice. Mal leur en prend, car celle-ci considère que rien n'indique qu'il ait existé « des liens juridiques de souveraineté territoriale entre le Sahara occidental et l'Etat marocain ». Encore moins avec la Mauritanie. Hassan II décide alors de forcer le destin, conscient que personne ne lèvera le petit doigt pour des terres arides (même si elles s'avéreront riches en fer et en phosphate et si leurs côtes sont parmi les plus poissonneuses du monde). Ce sera la fameuse Marche verte.

Fin octobre 1975, le roi fait transporter sur sa frontière avec le Sahara espagnol plus de 350 000 Marocains pour montrer sa détermination. La démonstration de force produit l'effet escompté. L'Espagne décide de quitter les lieux. D'autant qu'elle a d'autres chats à fouetter : Franco, son vieux dictateur, est à l'agonie. Un accord est signé entre les trois pays en novembre 1975. Faisant fi des résolutions de l'Onu, il organise le dépeçage du Sahara occidental : la Mauritanie récupère le tiers méridional du territoire, le Maroc annexant le reste. Le front Polisario, qui avait commencé à occuper certaines places, doit reculer devant l'armée marocaine. Il lui faut en outre prendre en charge les dizaines de milliers de femmes, d'enfants et de vieillards qui fuient l'avance des troupes royales. Ces réfugiés arrivent dans des camps installés en toute hâte près de Tindouf, dans le désert algérien. Trente ans plus tard, ils y sont encore…

Blocages marocains

Ce coup de force ne pouvait laisser indifférent Alger qui, compte tenu de son passé, se devait de soutenir les mouvements de libération nationale. Un succès marocain provoquait en outre une montée en puissance de son rival au Maghreb. Enfin, certains soulignent que l'existence d'un Sahara occidental « indépendant », mais soumis à l'Algérie, serait pour cette dernière un moyen d'avoir accès à l'Atlantique et, par là, de pouvoir exporter plus facilement le pétrole et le gaz de ses territoires du sud. Sans oublier, dit-on aussi, l'opportunité de positionner des troupes sur le flanc méridional du Maroc.

S'étant lui aussi replié sur Tindouf, le Polisario forme un gouvernement, met en place une administration pour gérer la vie des camps et proclame le 27 février 1976 la naissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) qui sera au fil des ans reconnue par plus de 70 pays (dernier en date : le Kenya en juin 2005). Dès les débuts, l'UDB en Bretagne apporta son soutien à cette cause. Par ailleurs, les Sahraouis se préparaient au combat, soutenus militairement par l'Algérie puis par la Libye. Ils vont, malgré leur infériorité numérique et technique (et malgré l'aide de la France aux puissances occupantes), porter des coups sévères au Maroc et surtout à la Mauritanie, maillon faible de la coalition. Affaibli par ces attaques, le président mauritanien est renversé par son armée, laquelle, une fois au pouvoir, signe la paix avec le Polisario et reconnaît la RASD.

Profitant du départ des Mauritaniens, Rabat s'empresse alors d'occuper le reste du Sahara occidental. Mais désor-

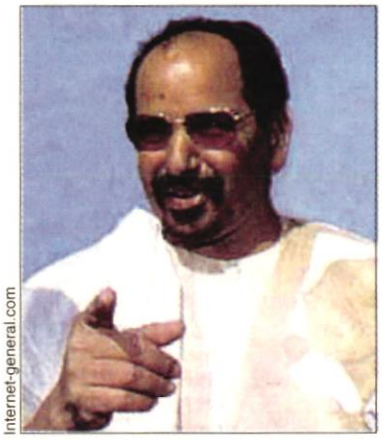
marocaine au Sahara occidental

mais le Polisario peut concentrer ses forces sur l'armée marocaine qui subit une succession de défaites humiliantes. Déstabilisé par cette évolution, Hassan II change de tactique. Il porte ses efforts sur la seule défense du Sahara utile (les villes et les principaux gisements) et ordonne la création en 1980 d'un mur de sable de 2 000 km de long, pour empêcher les infiltrations du Polisario. Ce coup d'arrêt à son action militaire sera cependant compensé, pour ce dernier, par d'importants succès diplomatiques. En particulier, la RASD est admise en 1984 au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ce qui provoque le départ du Maroc de cette assemblée.

La communauté internationale, qui avait laissé faire, se devait pourtant d'intervenir. Après des années de tractations, en1988, un plan préparé par l'Onu était accepté par le Polisario et le Maroc. Il prévoyait l'instauration d'un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum sur l'avenir du territoire avant la fin 1992 ! En avril 1991, l'Onu adoptait une résolution créant une force à envoyer sur place pour recenser les votants, la Minurso (Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental). Le texte précisait également que « le peuple du Sahara occidental choisirait librement et démocratiquement entre l'indépendance et l'annexion au Maroc ».

Si le cessez-le-feu est bel et bien entré en vigueur, en septembre 1991, il en va tout autrement du référendum que le Maroc, depuis cette date, fait son possible pour saborder. La cessation des combats, qui le met à l'abri des attaques du Polisario, lui suffit amplement alors qu'un échec à un éventuel référendum pourrait balayer la monarchie dont l'engagement en faveur du rattachement des « provinces sahariennes » est total. D'autant plus que le cours des évènements a changé et que l'Algérie, confrontée à la poussée islamique et à la guerre civile, a désormais d'autres priorités que le Sahara occidental. Par ailleurs le colonel Kadhafi, désireux de changer son image, a cessé progressivement d'apporter son soutien aux Sahraouis.

Pour empêcher ce référendum ou pour être sûr de le gagner s'il devait avoir lieu, le Maroc concentre son action diplomatique sur la question de l'identification des électeurs potentiels. Cette question est en effet un véritable casse-tête, car dans une société nomade dont la culture ne favorise pas l'écrit, il n'est pas facile de savoir qui est sahraoui. Tous les Sahraouis ne vivent pas au pays : certains sont réfugiés dans le Sud algérien depuis plus de vingt ans ; d'autres ont fait souche au Maroc ou en Mauritanie. D'autres encore continuent à nomadiser… Sachant ne pas pouvoir compter sur les voix autochtones pour l'emporter, Rabat a demandé l'inscription comme Sahraouis de tribus entières vivant au Maroc ! La manœuvre ayant été dénoncée par le Polisario, l'opération de recensement s'est enlisée. À la plus grande satisfaction du roi.



Internet-general.com

Mohamed Abdelaziz, président de la RASD.

Sortir de l'impasse

Pour tenter de débloquer la situation, l'Onu, après négociations, a trouvé un compromis en septembre 1997. Le référendum, si souvent repoussé, était fixé à la fin 1998. Ce délai ne sera pas tenu, car dès la publication par l'Onu, en janvier 2000, de la liste des quelque 87 000 électeurs, Rabat a poussé environ 130 000 Marocains recalés à faire appel ! De quoi retarder à nouveau de quelques années la consultation populaire… Entre-temps, l'arrivée au pouvoir de Mohamed VI en 1999 a raidi un peu plus la position marocaine. Encore moins que son père, le nouveau et fragile monarque ne peut se permettre de perdre ce que l'on appelle au Maroc les « provinces du Sud ».

Pour sortir de l'impasse, l'Onu a proposé un nouveau plan, adopté en juillet 2003. Il est fondé sur l'idée de mettre en place un régime temporaire de semi-autonomie dans le cadre marocain, avec de larges pouvoirs délégués à des instances locales élues. Seuls des domaines stratégiques comme la diplomatie ou la défense seraient de la compétence de Rabat. Après une période de cinq ans, un référendum sur le statut définitif du Sahara serait organisé avec trois options : l'indépendance, l'intégration au Maroc ou le maintien de la semi-autonomie. Y participeraient les électeurs déjà présents sur le territoire avant l'an 2000.

Ce dernier point pose problème au Polisario, car, compte tenu du fait que Rabat encourage depuis plus de vingt ans la colonisation du territoire, les Marocains (civils et militaires) sont désormais dans le Sahara occupé plus nombreux que les autochtones : aux 86 425 Sahraouis déjà recensés par l'Onu s'ajouteraient leurs enfants devenus majeurs (17 200) mais aussi près de 110 000 Marocains ! L'Algérie et la RASD par la voix de son président, Mohamed Abdelaziz, ont pourtant apporté leur appui à ce plan tandis que le Maroc le rejetait, signe de sa volonté de ne plus avancer sur ce dossier.

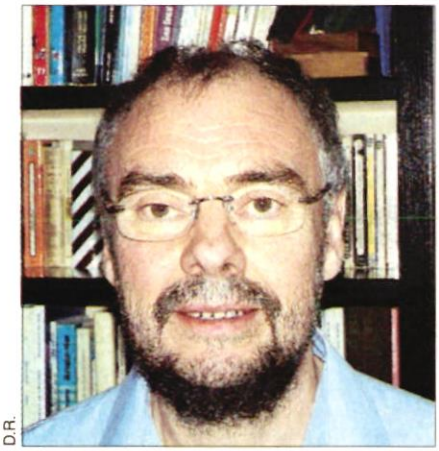
Certes, sur le terrain, la situation est à son avantage. Sur le plan international il en va autrement, car la RASD bénéficie toujours de l'appui de puissants pays du tiers-monde (Algérie, Nigeria, Afrique du Sud, Venezuela). Les Occidentaux, quant à eux, adoptent une stricte neutralité, à l'exception de la France qui soutient le Maroc. L'intransigeance de Rabat face à l'Onu, qui lui a pourtant fait de larges concessions, a par ailleurs exaspéré de nombreux pays.

En outre la libération par le Polisario, en août 2005, des derniers prisonniers qu'il détenait à Tindouf (certains depuis plus de vingt ans) n'a pu que jouer favorablement sur l'image des indépendantistes. Enfin, au printemps dernier, à l'intérieur même du Sahara occupé, la révolte des jeunes Sahraouis pour exiger le respect de leurs droits à l'indépendance (révolte qui a fait parler d'une « mini-Intifada sahraouie »), devrait faire penser au royaume chérifien que la partie n'est pas encore gagnée.

Tout espoir de liberté n'est donc pas perdu pour un peuple sahraoui dont l'identité s'est affirmée au fil de la lutte.

Patrick D. Morvan

Ensemble, ils font le PB chaque mois *(suite)*



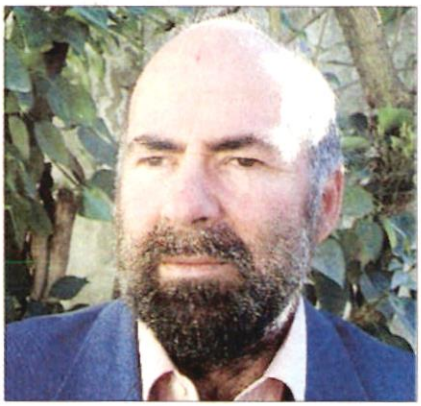
D.R.

Herve Le Gall.

Herve est né à Loudéac en novembre 1952. Lorsqu'il avait six mois, ses parents ont déménagé pour habiter à Pordic, près de Saint-Brieuc. Sa mère parle gallo, son père était de Pont-Aven et savait le breton. Il apprit des rudiments de breton en côtoyant les bretonnants qui habitaient à Pordic. Dès l'âge de treize ans, il s'inscrivait aux cours de breton par correspondance de *Skol Ober*. En 1977 il poursuivit l'étude de la langue bretonne en allant à des cours du soir à Saint-Brieuc. Les années suivantes, il habita Plounevez-Quintin et approfondit ses connaissances du breton parmi les gens du pays et en suivant les cours du soir de René Richard à Lanrivain…

À Pordic, après avoir passé son certificat d'études, il fit un apprentissage d'électricien et travailla ensuite comme électricien. En 1975 il passe un BEP d'électronique. En 1982, il s'inscrit à l'université de Rennes 2 pour préparer une licence de breton par correspondance. Il est reçu la même année à la licence de breton et au baccalauréat qu'il avait préparé seul dans le même temps ! Puis, cette année-là, il entra à *Diwan* comme instituteur. En septembre 1989, il participe à l'ouverture de l'école de *Diwan* de Quimperlé. Il est devenu aussi professeur des écoles après avoir été reçu au concours. Après seize années de direction d'école à Quimperlé, il travaille désormais à l'école *Diwan* de Carhaix dont il assure également la direction.

Depuis 1983, il habite Glomel ; ses deux enfants furent scolarisés en classes bilingues de l'enseignement public, avant de rejoindre *Diwan*. Il a été membre du conseil d'administration de *Div Yezh Breizh* pendant treize ans : Herve est donc un militant de premier ordre de la langue bretonne, qu'il pratique aussi comme écrivain puisqu'il a reçu le prix Xavier Langlais 2003 pour son roman *Piv a Glevo ?* Nommé « porte-parole langue bretonne » de l'UDB en 2003, Herve est un élément de base des pages *Pobl Vreizh* de notre magazine.



D.R.

Yann Fiévet.

La Bretagne fut d'abord pour Yann Fiévet, né à Saint-Denis en 1955, une terre lointaine, uniquement accessible chaque été lors des congés de son père. Une Bretagne faite en ce temps-là des anecdotes paysannes relatées par sa mère, élevée à Maël-Carhaix, et qui ne découvrit le français qu'à son entrée à la communale en 1936. Une Bretagne chargée d'une authentique culture à laquelle cette mère ne tourna jamais le dos.

Au cours de ses études universitaires en sciences économiques, Yann Fiévet prend conscience de l'existence du problème que constitue pour la Bretagne, au plan économique et social, le déséquilibre du territoire hexagonal en matière de localisation des activités productives. Pour lui, cette centralisation économique, dont Paris profite mais dont souffre la France dans son ensemble, ne peut qu'être aggravée par la force du centralisme politique et administratif. En 1979, en préparant un Diplôme d'études approfondies en « Économie et aménagement de l'espace », il axe ses travaux de recherche sur divers aspects du problème breton. Devenu professeur en septembre 1980, il adhère à l'Union démocratique bretonne en février 1981. Il milite alors au sein de la section de Saint-Denis, l'une des sections de la Fédération de l'émigration, puis il est élu membre du Bureau politique de l'UDB lors du congrès de Nantes de 1984. Il y siégera dix ans.

Devenu responsable du secteur « Études et réflexion » de l'UDB, Yann Fiévet crée *Breizh-Eco*, bulletin périodique de statistiques sur la Bretagne à cinq départements, et publie aux Presses populaires de Bretagne *Le Procès du centralisme*. Quand il décide de prendre ses distances avec les instances dirigeantes de l'UDB, il propose à Joël Guégan d'ouvrir dans le *PB* la rubrique « Leurre de vérité ». On est en juin 1994. Cette rubrique se veut être une critique du néolibéralisme montant. Force est de constater, près de douze ans plus tard, que la matière servant à l'alimenter n'a pas manqué et n'est toujours pas en voie de tarissement…

J'aurais pu terminer cette présentation par le mot Fin, puisque, comme je vous l'avais annoncé, je vous ai présenté le « noyau dur » de ceux qui m'aident chaque mois à réaliser pour vous le journal que vous appréciez.

Cependant, je ne le ferai pas. D'abord parce que d'autres camarades, d'autres collaborateurs nous rejoignent au fil des pages, au fil des numéros. Si nous avions davantage de pages, ils seraient plus souvent au rendez-vous de vos lectures. Le *PB*, qui, rappelons-le, est un journal entièrement militant, est aussi un journal vivant, dont j'ai la faiblesse de penser qu'il n'a jamais été en aussi bonne forme rédactionnelle. Lorsqu'en 1998 j'ai repris la responsabilité de cette publication, que j'avais exercée voici fort longtemps, je ne pensais pas que l'aventure serait aussi passionnante et aussi prenante.

Je dois cette satisfaction aux collaborateurs du « noyau dur », bien sûr, mais aussi à la foule (le mot n'est nullement exagéré quand on sait que notre fichier compte plus d'une centaine de noms) de ceux qui proposent un article, fournissent une illustration et, de plus en plus – comme dans les « vraies » rédactions – acceptent de partir réaliser pour moi une interview ou une enquête, ou encore consacrent des heures à prendre des photos pour l'illustration du *PB*. Un critique disait récemment son admiration pour la qualité graphique de nos « Une ». On doit savoir qu'elles sont de plus en plus souvent réalisées à partir de clichés fournis (gratuitement, est-il besoin de le préciser ?) par nos collaborateurs. Bien sûr, nous utilisons parfois, comme ce mois-ci, le talent de professionnels bretons. Mais une part croissante de notre illustration provient de la contribution bénévole, même à l'international, de militants ou de photographes professionnels qui, de plus en plus souvent, viennent nous aider.

Ce dernier aspect (la contribution de professionnels à notre réalisation) est d'ailleurs pour moi la source de ma plus grande fierté : journal militant, le *PB* ? Bien sûr, mais aussi journal de « pros » : la cause bretonne a besoin de tous. Merci à tous mes amis de la « rédaction »…

Ronan Leprohon

Rédac'chef – comme on dit…

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle
acedelle@yahoo.com

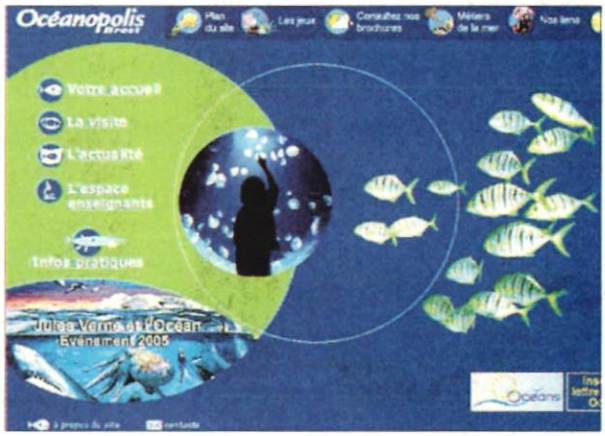
En surfant sous la vague, visite de quelques sites dédiés à l'espace sous-marin et au monde des algues de Bretagne.

Le monde de la mer

Le site du centre Océanopolis de Brest nous accueille avec de belles images de poissons et des tons bleu océan.

Un diaporama agrémenté d'un fond sonore permet de visiter les trois pavillons, tempéré, polaire et tropical. Le site donne également toutes les informations pratiques sur les horaires, les tarifs, les boutiques et la restauration.

Un espace enseignant permet la préparation des visites scolaires. Des fiches pédagogiques, classées par niveaux, sont disponibles en téléchargement. Un site à ne pas manquer.



www.oceanopolis.com



www.algaia.com

Projet algues alimentaires

Le projet Algaia a la grande ambition de diffuser l'information sur les algues alimentaires, et de susciter l'innovation culinaire.

On trouvera ainsi des articles sur la richesse des plantes marines, et diverses recettes, lasagnes, omelettes et autres langoustines.

Une « algothèque » pédagogique permet de faire connaissance avec les variétés d'algues, Kombu, ulve ou Himantale…

L'ensemble du site bénéficie d'une belle présentation, avec un intéressant graphisme en page d'accueil. Ne pas manquer les petites séquences vidéo sur le thème des algues, qui ne sont pas dépourvues d'humour.

Boutique algues

Algues de Bretagne est une boutique en ligne qui diffuse toute une gamme de produits à base d'algues.

Algues de Bretagne est également la marque de la société qui fabrique ces produits. On trouve aussi sur ce site les produits de la marque « Christine Le Tennier ».

Les produits sont classés par types (algues, pâtes, moutarde) et par catégories.

L'ensemble de la boutique virtuelle est présenté de façon claire et agréable. Les formulaires de commande et de règlement sont faciles à remplir, pour une provision complète de produits de la mer.



www.algues-de-bretagne.com

Erratum. Le site des lutteuses indiqué le mois dernier était erroné. Il faut en réalité composer : www.bzh5.com/gouren/sitefeminine. Avec toutes nos excuses.

Un jour avec... légende de la

Depuis trente-cinq ans, elle est la voix du groupe Clannad qui, dès les années 70, a porté sur le devant de la scène internationale la musique et la langue irlandaises. Pourtant, depuis les années 90, en parallèle à sa participation à Clannad, Moya Brennan a entamé avec succès une carrière solo et elle publie aujourd'hui son sixième album.

Le PB a voulu la connaître un peu mieux, enquêtant auprès d'une des légendes de la musique irlandaise.

Jeunesse dans le Donegal

Connue sous le nom de Máire Brennan ou Máire Ní Bhraonáin, la forme gaélique de son patronyme, lassée d'entendre son prénom déformé, elle choisit voici quelques années de se « rebaptiser » Moya, transcription phonétique de son prénom irlandais.

Née au tout début des années 50 à Dublin, Máire Ní Bhraonáin a passé sa jeunesse dans le Donegal, entre un père musicien dans un groupe qui animait des bals et une mère professeur de musique dans l'école de son village.

« J'ai grandi à Gweedore, nous confie Moya, un village de la côte nord-ouest du Donegal, au sein d'une grande famille de neuf frères et sœurs. Notre maison était située au cœur de la campagne entre les montagnes et l'océan Atlantique, un paysage grandiose, aussi on ne sera pas surpris que ma musique soit le reflet de mon cadre de vie, sauvage, rocailleux et battu par les vents. »

À la fin des années 60, les bals ne faisant plus recette, Leo Brennan, le père de Moya, achète un pub non loin de chez eux, pub qui sera rapidement connu sous le nom de *Leo's Tavern*. C'est là que les aînés de la fratrie Ó Braonáin feront leurs premiers pas sur la petite scène du pub durant les vacances scolaires.

« J'avais appris à jouer de la harpe lorsque j'étais élève à Sligo, poursuit Moya, puis ensuite à l'université de Dublin. Bercés par la musique, mes frères Ciarán et Pól ne pouvaient eux aussi qu'apprendre à jouer de divers instruments. Durant les vacances d'été, notre père nous autorisait à nous produire sur la scène de son pub.

« À l'époque, avec mes frères, nous avions l'habitude d'aller chez les chanteurs et les musiciens traditionnels de la région pour collecter leurs chansons. Et c'est ainsi que petit à petit nous les avons introduites dans notre répertoire. Nos premiers concerts étaient un incroyable mélange de chansons traditionnelles irlandaises et pas mal de musique que nous entendions à la radio comme Joni Mitchell ou les Beach Boys », ajoute-t-elle en riant. « Et puis, pour tout dire, chanter en gaélique à l'époque n'était pas très courant, cela paraissait ringard et un peu dépassé pour beaucoup de citadins. »



Photo Tim Jarvis

Moya Brennan.

L'aventure Clannad

Pourtant, rapidement Máire, ses deux frères Ciarán et Pól, et leurs deux oncles Noel et Pádraig Ó Dúgáin vont constituer un groupe. Étant issus de la même famille, ils adoptent le nom de Clannad, simplification de *Clann As Dobhair* ou « Famille de Dore », du nom de leur village d'origine. Officiellement la carrière de Clannad débute en 1970 lorsque le jeune groupe nouvellement baptisé est vainqueur au festival folk de Letterkenny (Donegal). Le premier prix est un contrat d'enregistrement d'un album. Un boulevard s'ouvre devant ces jeunes gens étonnés.

Débutent alors plusieurs années de tournées à travers l'Europe. On est en plein *revival* de la musique celtique et le succès est rapidement là.

« Nous avons décidé de devenir professionnels en 1976, à l'issue d'une tournée allemande, se souvient Moya. Mais le vrai succès est venu lorsque nous avons enregistré le *Theme for Harry's Game*, la bande originale d'une série TV sur l'Irlande du Nord. Le morceau entra dans le *Top Ten* britannique, et ce fut la première chanson en irlandais à apparaître dans un célèbre show télévisé de la BBC.

« Peu après on nous demanda de composer la musique de *Robin of Sherwood*, une autre série TV. À partir de là, les succès se sont enchaînés, nous avons tourné partout dans le monde. »

À ce jour, Clannad a enregistré une vingtaine d'albums parmi lesquels *Fuaim*, *Magical Ring*, *Legend*, *Macalla*, *Sirius* ou *Lore*, sans compter les nombreuses compilations, vendu environ quinze millions d'albums et obtenu un Grammy Award en 1998 pour l'album *Landmarks*.

À propos d'eux on peut parler de musique celtique, bien que le terme soit aujourd'hui galvaudé et même si Clannad a sûrement été l'un des groupes à l'origine de la redécouverte de ce type de musique, en repoussant toujours plus loin les limites, la faisant évoluer de l'univers folk où elle était parfois cantonnée à une réalité plus contemporaine.

Moya Brennan, musique irlandaise

« Le terme celtique, reconnaît Moya, est passé dans le langage courant de nos jours, ce qui n'était pas le cas au début des années 70. Nos racines sont traditionnelles au départ – et la langue irlandaise en est un élément primordial – et nous avons ajouté au fur et à mesure des styles musicaux qui nous plaisaient. On pourrait qualifier la musique de Clannad de naturelle, éthérée et éclectique. Ayant grandi au milieu de la nature, cela a toujours eu une grande influence sur nos compositions. »

Une chanteuse de talent

Au début des années 90, Moya, encouragée par de nombreux amis, décide d'enregistrer un disque solo. Ce sera l'album *Máire*, sur lequel elle apparaît en compagnie de sa petite fille Aisling et qui sera pour elle un tournant essentiel dans sa carrière.

« Tout à coup, je prenais conscience que j'avais assez de ressources en moi pour écrire et composer par moi-même, alors qu'au sein de Clannad je m'étais toujours reposée sur mes frères.

« J'écris pratiquement tous les morceaux de mes différents albums, précise-t-elle. Tout ce qui jusque-là avait inspiré Clannad, c'est-à-dire la nature et le Donegal, continue à m'inspirer également. Mais en plus je pense que ma musique et mes chansons reflètent mes croyances et ma foi.

« Comme j'ai grandi dans un milieu musical très éclectique, toutes les musiques (traditionnelles ou non) m'influencent, notamment la *world music* que j'adore comme la musique africaine ou les voix bulgares. »

Après *Máire* en 1992, Moya enregistre successivement *Misty Eyed Adventures* en 1993, *Perfect Time* en 1998 et *Whisper to the Wild Water* en 1999. Les deux premiers sont très proches de la musique de Clannad. Sur ceux-ci elle a fait appel à trois de ses sœurs pour l'accompagner au chant, ce qui crée une atmosphère à la fois riche et puissante.

Pour les deux suivants, Moya choisit d'explorer le domaine du christianisme celtique autour du riche héritage spirituel de l'Irlande. « Je souhaitais exprimer mes croyances dans le cadre de ma découverte de la spiritualité. » Enfin *Two Horizons*, en 2003, était une sorte d'épopée à la recherche de la célèbre harpe de Tara dont jouaient les rois de la mythologie irlandaise.



D.R.

Moya en concert.

Un album en 2005

En 2005, Moya Brennan enregistre cette fois un album pour Noël intitulé, comme il se doit, *An Irish Christmas*.

« Mon nouvel album est une collection de chants de Noël originaires d'un peu partout mais interprétés avec un accompagnement irlandais. En fait j'avais déjà participé à plusieurs projets de noëls celtiques au cours des années passées et j'ai pensé que c'était à mon tour de m'y mettre.

« J'ai voulu enregistrer quelques chants de Noël irlandais (*The Wexford Carol* ou *Love Came Down*) mais également des chants qui m'ont profondément marquée durant mon enfance comme *In Dulci Jubilo* ou *Silent Night* que j'interprète en irlandais, *Oíche Chúin*. »

Pour un tel album Moya a bien sûr fait appel aux musiciens qui l'accompagnent habituellement sur scène : Fionán De Barra à la guitare, Cormac De Barra, l'un des meilleurs harpistes d'Irlande, Eamonn Galldubh au *uilleann pipes*, Sinéad Madden au *fiddle* et Paul Byrne au *bodhrán* et percussions. Plus quelques participations extérieures comme Máire Breatnach qui joue du violon sur plusieurs de ses albums et Anthony Drennan, fameux guitariste qui accompagne les Corrs.

« Comme je l'ai déjà dit, continue Moya, le Donegal et ses paysages ont toujours eu une importance considérable sur ma musique. Il en va de même pour le présent album. Je crois qu'il y a un style traditionnel particulier chez la plupart des chanteurs et chanteuses de ma région d'origine. En dehors de moi-même, des chanteuses comme Mairéad Ní Mhaonaigh ou Aoife Ní Fhearraigh, et bien sûr ma sœur Enya, ont un style caractéristique qui trouve son origine dans les landes sauvages de la région de Gweedore. »

Et plus tard

Actuellement Moya Brennan tourne beaucoup aux Pays-Bas et en Allemagne, où Clannad a toujours rencontré un succès jamais démenti. À côté de cela, plus aucune visite en Bretagne depuis 1991, où Clannad se produisait à Quimper durant le festival de Cornouaille.

« Bien que je n'aie pas joué en Bretagne depuis de trop longues années, je me souviens de publics fantastiques qui connaissaient et appréciaient la musique irlandaise. C'est pourquoi je suis particulièrement heureuse que mes albums soient de nouveau distribués en Bretagne. Et j'espère fortement pouvoir revenir y donner des concerts dans un avenir pas si lointain. »

Moya qui revenait, lorsque nous l'avons interrogée, d'un séjour au Congo où elle s'était rendue au titre d'ambassadeur d'une association caritative, est une personne très occupée. Après la promotion de son nouvel album et une tournée en Allemagne et en Hollande, elle commencera l'enregistrement d'un autre album studio qui devrait voir le jour avant l'été prochain.

Philippe Cousin

Musiques de Celtie et d'ailleurs...

ENYA
Amarantine

Avec un album tous les cinq ans, la sortie d'un nouvel opus d'Enya constitue un petit événement. Avec plus de 65 millions d'albums vendus à travers le monde, Enya engrange les succès les uns après les autres.

Elle nous propose aujourd'hui son septième album en dix-neuf ans de carrière, ***Amarantine***, du nom de l'amarante, une fleur mythique qui selon la légende ne fane jamais. Telle l'amarante, la musique d'Enya semble éternelle tant le talent de la belle Irlandaise se confirme au fil des ans.

Nous retrouvons une fois encore le délicieux mélange de mélodies intemporelles, de sons symphoniques et les atmosphères éthérées qui lui sont si chères.



Pas de gaélique, cette fois, mais l'apparition aux côtés de l'anglais de trois titres en *loxian*, une langue inventée par Roma Ryan après la participation d'Enya à la bande originale du *Seigneur des Anneaux*. Et puis un très joli haïku *Sumiregusa* du poète japonais Basho.

À l'heure où le monde est si troublé, il est réconfortant de constater que la musique d'Enya est fidèle à elle-même, une oasis de calme et de volupté qui vous relaxera...

(Warner Music 25646 27972)

CAOIMHÍN VALLELY
Strayaway



Né dans une famille de musiciens bien connue d'Irlande du Nord, Caoimhín (prononcez Kevin) Vallely est le jeune frère de Cillian (Lúnasa) et de Níall (Nomos, Karan Casey) et il y a plusieurs années déjà qu'il a fait son trou dans la musique traditionnelle, puisqu'il est passé par divers groupes dont North Cregg et Nomos et qu'il a accompagné une foule de musiciens reconnus (K. Casey, A. Kelly ou M.Ó. Súilleabháin). Tout récemment encore il publiait avec son frère Níall l'excellent album *Buílle*.

C'est sous son propre nom, cette fois, qu'il récidive avec **Strayaway**. Caoimhín est un multi-instrumentiste accompli, puisqu'il excelle aussi bien au *tin whistle* qu'au *fiddle* ou au piano. Mais c'est ce dernier instrument qu'il a choisi de privilégier ici, lui accordant une place qu'il n'a pas souvent dans la musique traditionnelle.

Et les musiciens qui l'accompagnent, Níall et Cillian évidemment, mais également B. Morrissey au *bodhrán*, P. Meehan à la guitare et M. Leahy aux percussions, ne sont là que pour soutenir Caoimhín dans ses œuvres.

Le répertoire irlandais habituel défile avec ses *jigs*, *hornpipes*, *reels* et mélodies dans une interprétation tout à fait originale. Audacieuse et novatrice.

(Autoproduit CVCD001 - www.caoimhinvallely.com)

THE CORRS
Home

Il est peu courant de trouver ici un groupe habitué des Top 50. Mais tout comme Sinéad O'Connor avant eux, les Corrs renouent avec une tradition dont ils n'ont jamais été bien loin. Témoins les instruments irlandais dont ils ont toujours joué (*tin whistle*, *fiddle* et *bodhrán*).

Septième album également pour la fratrie de Dundalk qui publie, un an seulement après leur précédent disque, ***Home***, un agréable album de douze chansons traditionnelles, ou presque tant elles sont populaires en Irlande.



Depuis leurs débuts il y a dix ans, les Corrs ont toujours intégré plus ou moins d'éléments traditionnels dans leurs chansons. Quoi d'étonnant, donc, qu'ils consacrent un album entier à ce qui constitue leurs racines...

L'auditeur prendra plaisir à (ré) écouter *Spancill Hill*, *Black is the Colour*, *My Lagan Love* ou *Peggy Gordon* interprétées ici avec une sensibilité toute contemporaine. On a même la surprise de découvrir deux chansons en irlandais dont la célèbre *Bríd Óg Ní Mháille*.

Plus que jamais, les instruments traditionnels prennent le pas sur les arrangements plus pop. Pour qui ne les connaîtrait pas encore, voici certainement le meilleur album des Corrs.

(Warner Music 5051011 0293 2 5)

I MUVRINI
Alma



Alma, l'âme en langue corse, est aussi le titre du nouvel album du groupe I Muvrini, leur dix-huitième opus depuis que leur aventure a commencé dans le petit village de Tagliu Isulaccia il y a une trentaine d'années déjà. ***Alma***, est-ce l'âme humaine de leur précédent album *Umani* qui transparaît ici au travers de l'empreinte d'une main qui, sur la pochette, dessine symboliquement le *A* de ***Alma*** ?

Après avoir invité Stephan Eicher, MC Solaar et une chanteuse afghane sur *Umani*, c'est vers l'Afrique du Sud que les frères Bernardini se tournent aujourd'hui, prouvant par là l'universalité de leur combat pour la reconnaissance de leur langue et de leur culture.

Enregistré pour partie en Corse et pour partie à Johannesburg, ***Alma*** associe des chœurs zoulous et les polyphonies corses dans une communion émotionnelle de toute beauté, les sonorités africaines apportant à la musique corse la légèreté et la chaleur de leurs pulsations. Une fois de plus I Muvrini nous enchante en nous servant un métissage musical stupéfiant qui résonnera au cœur de chacun comme une invitation à dépasser les clivages multiethniques.

« Si j'avais mille âmes je te les donnerais toutes. Je n'en ai qu'une, prends-la mille fois », nous dit un proverbe espagnol. ***Alma***, un album ouvert sur le monde délivrant un message universel.

(Capital Music 0946 34017626)

Philippe Cousin

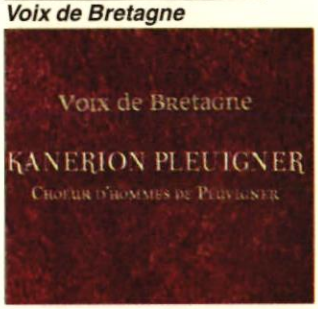
Selaouit

par Pierre Morvan

Vœux

Une création toujours aussi riche, variée, enracinée mais ouverte au monde et aux sonorités d'aujourd'hui, une production discographique à la hauteur, dynamique, fournie et bien distribuée, des festivals nombreux, ambitieux, attentifs aux goûts du public mais sans complaisance, des médias, radio et télé notamment, qui s'intéressent réellement à ce qui se fait chez nous, sans exclusive, une vraie sortie de crise pour les intermittents, avec un accord enfin acceptable, qui ne laisse pas les plus fragiles au bord de la route, des scènes qui cessent de snober la création bretonne… L'année 2006 va-t-elle nous apporter tout cela ? Il faut le souhaiter, c'est le moment ou jamais !
Bloavezh mat d'an holl !

KANERION PLEUIGNER
Voix de Bretagne



Dommage que ce double CD ne soit pas paru plus tôt et n'ait pas pu, de ce fait, être chroniqué dans *Le Peuple breton* de décembre. Rien de tel, en effet, que ce chœur d'hommes de Pluvigner pour faire souffler sur votre demeure l'esprit de Noël. Quant à l'album lui-même, un bel objet, dans le droit-fil des recueils d'anthologie que publie la Coop Breizh depuis quelques années, il constitue un magnifique cadeau, à offrir ou se faire offrir…

Le premier CD est consacré aux chants sacrés du pays vannetais. Toutes les grandes fêtes religieuses – la Toussaint, Pâques et, bien sûr, Noël – sont ici célébrées avec ferveur, et de nombreux morceaux – à commencer par le premier d'entre eux, ***O Rouanez karet en Arvor*** – ne manqueront pas de vous rappeler quelques souvenirs. Le second CD offre un joli tour d'horizon, en vingt titres, du répertoire profane vannetais : ***Matelin en Amour, Mari Loueiz, Saboter Koed, Er meliner a velin en Né***… d'autres encore, moins connus, souvent puisés dans les collectages de Jean-Louis Larboulette.

Le double album a été enregistré à Sainte-Anne-d'Auray, dans la basilique, sous la conduite de Guigner Le Hénanff. Aux voix des Kanerion Pleuigner se mêlent à l'occasion les accents d'une bombarde ou d'un orgue. Dédé Le Meut, Jorj Bothula ou Fabrice Lothodé, Véronique Le Guen ou Pascal Marsault ont prêté la main – et tout leur cœur – à cette entreprise toute de beauté et de puissance. Le copieux livret, préfacé par Donatien Laurent, contient toutes les paroles des chants et leur traduction française. Le tout contribue à faire de cette sortie de disque(s) un événement, tout simplement.

(Label Productions, Coop Breizh, CD 971)

LIRZHIN
La Légende de la ville d'Ys

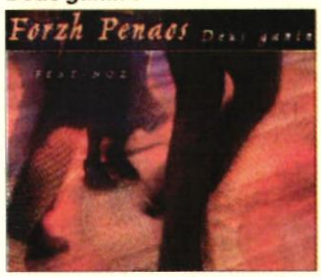


Mille fois revisitée, la légende de la Ville d'Ys inspire pourtant toujours les créateurs. La preuve ? Cette pièce musicale en un prologue et quatre tableaux, écrite par Pascal Rode et interprétée avec force par l'ensemble Lirzhin. Cette formation, qu'il dirige, rassemble près d'une vingtaine de musiciens ou chanteurs venus de tous les horizons, du jazz au classique en passant bien sûr par la musique ou le chant traditionnels bretons

C'est donc toute une épique époque qui revit sous nos yeux, ou plutôt nos oreilles… Celle du roi Gradlon, de Dahut la débauchée et de l'évêque Corentin, un empêcheur de s'amuser en rond(e), comme chacun sait. Le tout, porté par la belle voix de Louis Bertholom qui nous relate toute l'histoire, ne manque pas de souffle, même si le dernier tableau, ***Le Châtiment***, pouvait laisser espérer une ***Tempête*** plus saisissante. C'est une réalité : Ys fait toujours autant rêver…

(Keltia Musique, RSCD265)

FORZH PENAOS
Deus ganin !

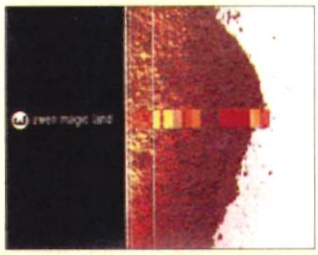


Forzh Penaos, c'est pas n'importe quoi… C'est du solide, du costaud, de l'énergie survitaminée. Formé en 1993, le groupe s'est forgé, au gré d'une robuste expérience acquise sur les scènes finistériennes et de quelques changements de personnel, la réputation, justifiée, d'être passé maître dans l'art de faire vibrer le parquet ciré de nos salles des fêtes ou le plancher ajusté de nos fêtes de nuit champêtres.

Leur troisième album, enregistré in situ, face à des cohortes de danseurs transportés, témoigne de ce savoir-faire. Sur une rythmique en béton signée Sébastien Carney (guitares) et Yvon Molard (percus), la flûte traversière de Philippe Boisard et, surtout, les bombardes de Steven Madec et Christophe Perves s'en donnent à cœur joie pour électriser l'ambiance. Particulièrement signalés : un *kost-ar-c'hoat* harassant, ***Dorn Drouk***, un *kas-a-barh* enivrant, ***Kasabeach***, et aussi cet *an-dro* de derrière les fagots, à l'exotisme affirmé, ***Fakir bleu… Deus ganin !*** ? On suit, sans problème !

(Label Productions, Coop Breizh, CD962)

AWEN MAGIC LAND



Vous avez aimé Afro Celt Sound System et sa musique électro-celtique ? Vous adorerez Awen Magic Land au son britto-électronique très affirmé ! Carlos Soto, l'un des fondateurs de Celtas Cortos, s'est donc lancé en solitaire pour imaginer une musique où thèmes irlandais et (surtout) bretons reviennent en boucle, par la grâce des programmations et autres machines. En solitaire ? Pas vraiment. Maria Desbordes, de l'Ensemble choral du bout du monde, et nombre de musiciens bretons – Roland Conq, Yannig Noguet, Gurvan Houdayer, Christian Desbordes, Gweltaz Tellier – l'ont accompagné tout au long de l'entreprise. *Au début le vent soufflait / Il n'y avait rien que le souffle sourd et mouvant du vent,* écrivent Carlos Soto et Maria Desbordes, en guise d'introduction. Peu à peu, « timidement d'abord », est venue la musique, *cet univers merveilleux et unique pour révéler ce que nous sommes / et ce qu'il y a dans nos cœurs…* Que révèlent Awen Magic Land et ses compositions aux titres éloquents, ***Deomp***, ***El buscador***, ***Daou ael e Mali***, ***Mc Bride Connexion***, ***St Vincent trip*** ? Une fois encore, une Bretagne totalement décomplexée, fière d'elle-même et ouverte aux autres et au monde. Magique, quoi !

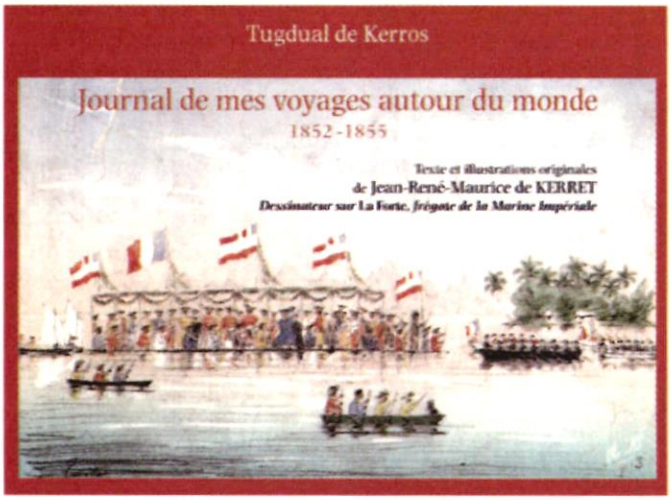
(Awenrecords, Keltia Musique)

Notre livre du mois

Journal de mes voyages autour du monde (1852-1855)

Jean-René-Maurice de Kerret

Cloître



Ayant passé ma jeunesse de petit Brestois dans une baraque de réfugiés, je n'ai pas eu de grenier familial. Mais des copains, mieux nantis, m'invitaient parfois à l'exploration de celui de leurs grands-parents. Fabuleux instants que ces moments de découverte où, dans la chaude pénombre, nous faisions, à la Prévert, l'inventaire des richesses inconnues qui nous attendaient : des jouets, bien sûr, mais aussi des objets désuets dont l'usage nous intriguait, meubles ou coffres aux senteurs prenantes, livres délaissés, des livres surtout. Quelle émotion de découvrir sous un voile de poussière un titre mystérieux et des estampes rehaussées de couleur. Beaucoup de marins là-dedans (nous étions à Brest), beaucoup de voyages, de « colonies », comme on disait alors. Je suis certain que la vocation maritime de plusieurs de mes jeunes compagnons est née là, dans la contemplation silencieuse de ces au-delàs de rêve…

Tout cela pour dire qu'en ouvrant le *Journal de mes voyages autour du monde* du comte de Kerret, né à Quimper en 1833, je suis remonté au grenier de mes souvenirs… À 19 ans, Jean-René Maurice de Kerret embarque à Brest sur une frégate de la marine impériale à destination du Pacifique, sous le commandement de l'amiral Febvrier des Pointes. Il n'est pas marin mais dessinateur, attaché à l'état-major du vaisseau, et quel artiste ! On lui doit plusieurs centaines de magnifiques dessins, accompagnant le texte de ses carnets de souvenirs. Ils sont là, dans un superbe ouvrage cartonné de plus de 250 pages à l'italienne – un format idéal pour recevoir avec bonheur les marines ou les panoramas, reproduits fidèlement dans leurs couleurs originelles et édités par l'historien breton Tugdual de Kerros. Ce dernier a accompli un véritable travail d'inventeur, collationnant les manuscrits, les albums de dessin, des documents originaux, des lettres…

Les carnets sont passionnants : pendant quatre années d'aventures, que n'aurait pas dédaignées un Jules Verne, nous visitons avec Kerret le Pérou, l'Équateur, Tahiti, Honolulu, le Kamtchatka, le Mexique et la Californie. Au fil des récits, des dessins, des éclaircissements savants de Tugdual de Kerros, nous découvrons avec le jeune dessinateur breton des lieux devenus mythiques, et ses œuvres sont de véritables archives pour qui s'intéresse à l'histoire du XIX[e] de cette partie du globe. Nous faisons la connaissance de la société sud-américaine, de la reine Pomaré de Tahiti, de Lola Montès, des chercheurs d'or californiens : les hommes sont aussi présents que les paysages ou la nature dans ce périple étonnant. Des hommes (et des femmes) que le jeune artiste embarqué juge avec le regard de son temps ou celui des marins qui l'accompagnent, et nous avons là un autre des plaisirs de ce livre, celui d'une certaine distanciation qui, en datant le récit, lui donne un parfum nostalgique…

Le grenier des souvenirs…

Ronan Leprohon

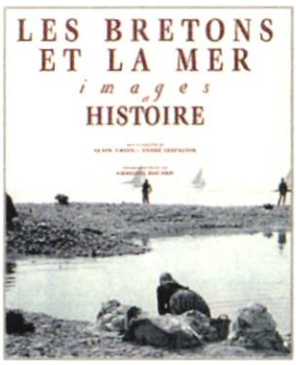
(Éditions Cloître, 255 p. 50 €)

Nous avons reçu…

et nous vous en parlerons si la place le permet :

- **Denis Rigal** – ***Les Proies et les Ombres***, Ed. HB, 14 €.
- **Jacques Burel** – ***Témoins de la vie paysanne en Bretagne***, Ed. Coop Breizh, 35 €.
- **Ch.- J. Guyonvarc'h** – ***Le sacrifice dans la tradition celtique***, Ed. Armeline, 13 €.
- **Jakez Gaucher** – ***Légendes des pays celtiques***, Ed. Coop Breizh, 25 €.
- **Jacques Le Bohec** – ***Sociologie du phénomène Le Pen***, Ed. La découverte, 17 €.
- **Alain Goutal** – ***Racines***, Ed. Coop Breizh, 25 €.
- **Xavier Husson Jean de la Lande** – ***Le Sortilège***, Ed. Coop Breizh, 17 €.
- **Eugène Kerbaul** (feu) – ***Nathalie Le Mel, révolutionnaire et féministe***, réédité aux « Amis de la Commune de Paris », 46 rue des Cinq diamants – 75013 Paris.

✦ Les Bretons et la Mer Images et histoire



Une équipe d'historiens réputés, autour d'Alain Croix et d'André Lespagnol, a écrit ce bel ouvrage collectif à l'iconographie historique très recherchée, réunie par Christel Douard, que l'on avait déjà vue à l'œuvre dans un autre livre du même type consacré aux femmes de Bretagne. Il s'agit cette fois d'une série d'articles d'une vingtaine de pages chacun, évoquant différents aspects des rapports passés des Bretons et de la mer, des Vikings au monde contemporain, en passant par les « rouliers des mers » et l'aventure atlantique du XVI[e] au XVIII[e] siècle. Claude Geslin nous conduit ensuite du XIX[e] au début de notre siècle.

Véritable ouvrage de collection, aussi agréable à lire qu'à feuilleter et à admirer : un cadeau idéal, il est encore temps !

J.-J.M.

(Éditions Apogée – PUR, 192 p., grand format, 45 €)

✦ Bagnards en cavale



Ce nouveau livre de Jean Kergrist est la suite de son ouvrage *Les Bagnards du canal de Nantes à Brest*, travail fort documenté sur un épisode méconnu de l'histoire bretonne.

Ici, à travers de supposées lettres d'un de ces bagnards, Kergrist relate, dans un style haut en couleur, ce que pouvait être la vie dans le camp de Glomel.

Le mélange de prisonniers venus de toute la France et d'ailleurs, vivant dans des conditions effroyables, permet à l'auteur de brosser des tableaux captivants, tel celui des courses de grenouilles, tant il est vrai que l'homme, poussé à vivre dans des conditions intolérables, trouvera toujours la ressource pour surmonter l'insupportable et recréer ses rêves d'enfant dans le pire des enfers.

Car il s'agit bien d'un enfer : accidents, décès, transferts, jugements, morsures de vipères : il fallait – et c'est tout à l'honneur de l'auteur – faire connaître ce chapitre de la triste litanie des camps.

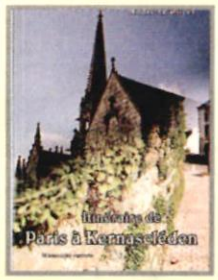
On prend, à lire ce livre, le plaisir que l'on trouve à la réalité romancée, car la distanciation est abolie : ici, la « vérité » n'est pas présentée par une suite de tableaux et de chiffres, et du roman, on sait que ça n'en est pas un.

Il fallait somme toute un clown comme Jean Kergrist, tour à tour Auguste ou clown blanc, pour nous faire passer alternativement du rire aux larmes. Bravo l'artiste !

Klaod Thomas

(Éditions Keltia Graphic, 200 p., 16,50 €)

✦ Itinéraire de Paris à Kernascléden



André Le Ruyet nous raconte un parcours somme toute classique : une famille rurale pauvre du Morbihan *pourlet*, l'émigration vers Paris. L'installation et la vie à Saint-Denis l'ouvrière et la cosmopolite où naît l'auteur du livre.

On découvre la cohésion et la force de la communauté bretonne d'entre les deux guerres, avec ses fêtes, ses cérémonies et ses rites, son entraide aussi et le breton très parlé, en même temps que l'argot et le français peu à peu maîtrisés ; également la pratique régulière d'une religion progressivement abandonnée, même si ses cérémonies rythment encore la vie de beaucoup…

Drôle de guerre, débâcle, survie, STO, le Paris populaire et contestataire, les retours en Bretagne, l'Afrique du Nord, la Bretagne qui s'éveille aux luttes, le *Gwenn-ha-du* sur les tracteurs, Glenmor et Xavier Grall, Lorient enfin.

Le narrateur plonge dans la Bretagne des lettres et des luttes, de l'autonomie.

An distro ! Un récit vrai, sobre, plein d'humour et d'émotion, justement couronné par un prix littéraire.

Jean-Jacques Monnier

(Éditions Manuscrits ouverts, 304 p., 14,90 €, en vente chez l'auteur, André Le Ruyet, Lichuich, 56540 Saint-Caradec)

✦ Dictionnaire historique de la Lettonie



Encore une exploration d'un pays méconnu (en l'occurrence la Lettonie, sous la plume de Suzanne Champonnois et François de Labriolle), cette fois sous forme d'un dictionnaire historique

Le lecteur, plus habitué à des ouvrages traitant successivement de la géographie et de l'histoire d'un peuple, risque de se trouver désorienté face à cette succession de termes, rangés par ordre alphabétique, qui donnent parfois l'apparence d'un inventaire à la Prévert : par exemple « Helsinki 86 » (groupe d'opposants au régime soviétique) se trouve intercalé entre « Hanse » (association de villes commerçantes au Moyen Âge) et Henri Le Letton (auteur du XIII[e] siècle). Heureusement, un tableau des entrées permet de retrouver son chemin.

En dehors de la réserve ci-dessus quant à la facture de l'œuvre, il convient de saluer l'érudition qui s'en dégage et le tour complet du pays, du peuple et de ses mœurs. Des photos en tête d'article, ou au centre de l'ouvrage, ainsi que des cartes géographiques ponctuent également de façon fort utile ce dictionnaire.

K.T.

(Éditions Armeline, 320 p., 30 €)

Un concours de dessin ouvert à tous et doté de 1 500 € !



D.R.

La foule au dernier festival du Chant de marin.

Le « Festival du Chant de Marin » de Paimpol organise un concours de visuel pour la réalisation de son affiche 2007. Ce visuel doit mettre en valeur les principaux thèmes de la manifestation, résumés comme suit : **Mer, chants de marins et musiques africaines.**

Le visuel doit être de format A3 (297 x 420 mm) sans texte. Le concours est ouvert à tous : écoles, associations, artistes, etc. Un jury sélectionnera le visuel primé et attribuera un prix de 1 500 € au (x) gagnant(s).

Notez bien qu'il s'agit d'un concours de visuel et non d'affiche, laquelle sera ensuite réalisée à partir du visuel primé. Chaque participant peut proposer plusieurs projets.

Pour obtenir le règlement du concours, il suffit de le demander à

Festival du Chant de Marin, 12 rue du 18 juin – BP 125, 22503 PAIMPOL Cedex

Tél. : 02 96 55 12 77, fax 02 96 55 12 78, courriel : paimpol.fcm@wanadoo.fr

Attention ! Les participants doivent envoyer leurs réalisations au plus tard le 15 janvier 2006.

Chaque mois depuis 1969

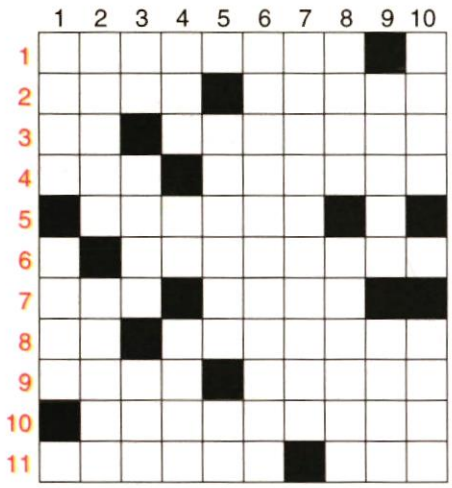
armor

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 90206
22402 LAMBALLE CEDEX

Mots croisés n° 185

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : 1. Telle la Colline de Maurice Barrès – 2. Hala ; Parfois sympathique – 3. Dans Camaret ; Congédier – 4. Parti politique très implanté en Bretagne après la Libération ; Police – 5. Période tertiaire – 6. Anciennes monnaies d'Indochine – 7. Cri d'arène ; Tour italien – 8. Dans Camaret ; Visiteur, il fréquente beaucoup les médecins – 9. Le cap Fréhel est l'un des plus beaux de Bretagne ; Recouvre les amandes – 10. *Armor-Magazine* et *Musique bretonne* le sont pour *Le Peuple breton* – 11. Habite le plus grand des continents ; Insecticide.

VERTICALEMENT : 1. Elément ; Nombreux au large de la côte bretonne – 2. Possessif ; Ils sont baptisés mais ne font pas partie du clergé – 3. Connu ; Prêtre à Brest-Litovsk ; Pronom – 4. De l'oie, il laisse de bien mauvais souvenirs ; Ici ; Conduisit – 5. Action de mesurer un terrain ; Dans Fouesnant – 6. Examine à nouveau – 7. Elle recherche la vérité – 8. Ceux des soldats bretons portaient une croix noire ; Dans les années 70, il parlait de « décoloniser la province »… – 9. Os ; Ancien évêché breton – 10. Selon la légende, celle de la Vierge serait une Bretonne ; Pierres à fond de cale.

Ronan Pagan

SOLUTION DU N° 184

Horizontalement : 1. RECRUE ; ILE – 2. AESCHNES – 3. CORSES ; DOT – 4. TRIER ; MINE – 5. ACÉRACÉE – 6. VIANNEY (Jean Marie Baptiste) – 7. MIDI ; PÉ ; RO – 8. IDES ; PSU (Parti socialiste unifié) – 9. CELTE ; BOER – 10. RECEVEUR – 11. OSO (Ouest Sud-Ouest) ; ENTÊTÉ.

Verticalement : 1. RECTA ; MICRO – 2. ORCHIDÉES – 3. CARIE ; DELCO – 4. RÉSERVISTE – 5. USERAI ; ÈVE – 6. ECS (CES) ; CAPE ; EN – 7. MÉNÉ ; BUT – 8. INDIEN ; PORE – 9. LÉON ; ERSE – 10. ESTE ; YOURTE.

Théâtre en breton

La caravane de la troupe *C'hoarivari*, de Languidic, va terminer son périple à travers la Bretagne début 2006. Sa pièce, *Malachap Story*, adaptation en breton du western *Du vent dans les branches de sassafras* de René de Obaldia, a été présentée seize fois en 2005... Pour ceux qui ne l'auraient pas encore vue, la pièce sera jouée à Quimperlé le dimanche 15 janvier en après-midi (au festival *Taol Kurun*), et à Carhaix le jeudi 9 février en soirée (pour le lycée *Diwan*)... Et peut-être une dernière en mars, en pays vannetais !



Contact de la troupe :
02 97 32 91 52.

Concert de soutien



D.R

Le 27 janvier un concert de soutien à Peio Serbielle emprisonné à Paris est organisé à PLOEMEUR (56)

http://pourpeioserbielle.monsite.wanadoo.fr

Cinéma en breton

BREST (29)
Le 24 janvier
Ciné-Kabared er Vauban
« Brezhoneg e 6 Miz »
Org. : Sked.
Tél. 02.98.80.26.71

Festoù-noz

Le 7 janvier
à CARQUEFOU (44)
Salle de la Fleuriaye à 19 h 30
avec Follenn, etc.

Organisation : Kerc'hfaou

❍

A CHÂTEAUBRIANT (44)
Halle de Béré à 21 h
avec Blanche Epine, etc.
Org. : Cercle celtique
de Châteaubriant

●

Le 14 janvier
à ORVAULT (44)
Salle de la Frébaudière à 21 h
avec Yudal Combo,
les frères Bardoul, etc.
Org. : Centre culturel breton
d'Orvault

❍

A SAINT-HILAIRE DE LOULAY (Vendée)
Salle du Cercle à 21 h
avec les P'tits cailloux Bleus, etc.
Org. : Association « Lolayo »

●

Le 21 janvier
à SUCÉ-SUR-LOIRE (44)
Salle de l'Erdre, 21 h
avec Talar, Mer et Geffroy, etc.
Org. : Tennis de table sucéen.

●

Le 28 janvier
à SAINTE-PAZANNE (44)
Salle de l'escale de Retz
avec les P'tits cailloux Bleus, etc.
Org. : Amicale laïque
de Sainte-Pazanne

●

Le 4 février
à COUÉRON (44)
Salle de l'Estuaire, 21 h
avec Crusson
et Goudebranche, etc.
Org. : Association « Koria »



Randonnées

Randonnées nature & balades

Addes - Les randos des Monts d'Arrée organisent, **les 25 et 27 janvier des randonnées des lutins ou sous la lune.**

Tous renseignements :
02.98.99.66.58

Stage de danses bretonnes

Le 21 janvier
à NANTES (44)
Stage de danses pour débutants et moins débutants.
Organisé à l'école Diwan de Nantes, 160 rue du Corps de garde, de 10 h à midi et de 14 h à 17 h.

Tarifs : 12 € comprenant le repas
8 € pour les enfans.

Renseignements :
02.40.57.11.63

Vos questions
Nos réponses

« Posez une question au journal : nous essaierons de vous répondre. Mais… ne soyez pas impatient, le nombre et la complexité des problèmes soulevés nous contraignent parfois à différer notre réponse. »

La rédaction du *Peuple breton*

Question 38

Une offre publicitaire bizarre est apparue depuis quelque temps dans les boîtes aux lettres. Il s'agit d'un jeu émanant du Centre Breton des Jeux, domicilié BP 3 à Brest. On y demande de verser 28 € pour gagner gros. Ne trouvez-vous pas que ce jeu breton sent l'arnaque ?

Réponse

Tout à fait ! Cette escroquerie a été démasquée par l'UFC Que choisir de Quimper qui met en garde les gens tentés de participer à ce jeu. Le Centre Breton des Jeux est une simple enseigne « commerciale » exploitée par une société domiciliée aux États-Unis. Quant à l'adresse de Brest, de nature à rassurer des consommateurs bretons, elle est bidonnée : en fait, le Brest de l'adresse n'est pas la ville bretonne, mais la ville de Brest (ex-Litovsk) en Biélorussie, dont le PB vous a parlé [PB n°497 de juin 2005]. Le code postal de Brest (BZH) c'est 29200 ; or celui du « Brest » du jeu, c'est 224023 ! Ne vous risquez pas à expédier vos 28 € à cette adresse : ils partiront bien pour la Biélorussie, mais notre petit doigt nous dit qu'ils pourraient ensuite filer aux États-Unis. Il vous restera à faire le voyage outre-Atlantique si vous voulez récupérer votre argent…

Question 39

J'ai appris les débuts du breton, mais je suis loin du pays. Pouvez-vous me dire s'il existe des cours de breton par correspondance (avec correction des devoirs) ?

Réponse

Voici une adresse, parmi d'autres : skolober@brezhoneg.org. Vous pouvez aussi découvrir le site de ce cours par correspondance à http://skolober.com. Beaucoup de néo-bretonnants connaissent bien ce cours animé jadis par la regrettée Marc'harid Gourlaouenn.

Par ailleurs en complément de la réponse à la question 35 :

Le « Kuzul ar brezhoneg » (14 rue du Muguet à 22300-Lannion) tient à faire savoir à nos lecteurs qu'il dispose d'un service de traduction littéraire du breton depuis plusieurs années, sous la direction de Divi Kervella : tous niveaux de langue, correction et relecture.

Jeu du mois de janvier



En ce début d'année, nous vous offrons 10 CD mis en jeu : 5 de Melaine Favennec, « Hey ! Ho ! » et 5 de musique irlandaise, la plupart présentés dans « Musiques de Celtie ». Si vous préférez l'un ou l'autre de ces CD, dîtes-le nous : nous essayerons de satisfaire le choix des gagnants.

Comme d'habitude pour participer gratuitement à notre tirage au sort, il vous suffit de nous adresser sur papier libre vos nom, **prénom** (obligatoire) et adresse.

La date limite de **réception** de vos participations (une seule par personne) est fixée au 27 janvier inclus. Une seule adresse à utiliser : ***Le Peuple breton*, BP 1, 29850 Gouesnou.** Nous publierons les prénoms des dix gagnants dans notre prochain numéro.

Résultats du jeu du PB de décembre

Voici la liste de nos dix gagnants du jeu du mois dernier.

Cinq recevront un CD de Régis Huiban, édité par Coop Breizh. Ce sont : Étienne, de Rostrenen (22) ; Yann-Jakez, de Saint-Donan (22) ; Xavier, de Missillac (44) ; Yannig, de Langoëlan (56) et Sydney, de Bazicourt (60).

Cinq recevront un CD d'une compil de musique bretonne, éditée aussi par Coop Breizh. Ce sont : Denis, de Bégard (22) ; Hélène, de Poullan (29) ; Marjorie, de Brest (29) ; Herve, de Rennes (35) et Patrick, de Heric (44).

Nos félicitations à ces gagnants qui recevront leur lot par voie postale. Un certain délai est parfois nécessaire à cet acheminement : ne perdez pas trop vite patience ; vous recevrez bien le lot annoncé.

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU
Tél. 02.98.64.53.77
Fax 02.98.37.91.74
Directeur de la publication :
Robert Pédron
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Secrétaire de rédaction :
Jean-Claude Le Gouaille
Responsable calendrier :
Christian Pierre
Responsables de rubriques :
Herve ar Gall, Paol ar Meur, Alain Cedelle, Yann Fiévet, Iffig, Yves Jardin, Alain Kervern, Nono, Ronan Pagan.
Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnault Dérens
En Catalogne : Philippe Liria
En Corse : Fabiana Giovannini
En Occitanie : Gérard Tautil
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
Celtie : Philippe Cousin
Pays basque : Alain Hervochon
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave – 22300 Lannion.
Livres en breton :
Herve Lannuzel
27 boulevard Laënnec – 35000 Rennes.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal
Editeur :
Presses populaires de Bretagne
CPAP : 0707 G 86914
Impression et routage :
Impram – 22140 Cavan
Abonnements, administration :
9 rue Pinot-Duclos – 22000 SAINT-BRIEUC
Tél/Fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 1er trimestre 2006.

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

À notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure le secrétariat du **Peuple breton** les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Recevez Le Peuple breton chaque mois

Nom et prénom .....

Adresse .....

11 numéros par an (dont deux spéciaux) : 35 €
Tarif de soutien : plus de 40 €
Étranger : Tarifs sur demande
Chômeurs, étudiants : 50 % de réduction

Ci-joint le règlement par chèque à l'ordre du Peuple breton

Administration : 9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

DOUAR NEVEZ



La bio pour tous
Ar bio evit toud an dud

CARHAIX

4, rue Charles Le Goff *(face Intermarché)*
Tél. 02 98 99 44 96 - Fax : 02 96 99 41 32

Armor·lux

vous
souhaite
une excellente
année
2006 !



21/23 rue Louison Bobet - ZI Kerdroniou - QUIMPER - 02 98 90 83 83
Ouvert de 9h30 à 19h